



Passage de témoin - AG du 26 juin

## UN RENOUVELLEMENT POUR UN MÊME IDÉAL

### DANS CE NUMÉRO

**p. 4** Élections européennes : la lecture de *Michel Barnier* et de *Philippe Herzog*

**p. 8** Le retour d'un risque « pays émergents » ?, interview d'*Yves Zlotowski* par Carole Ulmer

**p. 10** Alstom, GE et ... l'État par *Anne Macey* et *François Michaux*

**p. 14** L'union bancaire, facteur de stabilisation par *Marie-France Baud*

**p. 18** Pourquoi le Royaume-Uni restera dans l'Union européenne par *Renaud Thillaye*

**p. 22** Brésil-UE : ce que nous dit la planète football par *Aranha Gonzalez*

**p. 26** Spécial AG et nouvelle présidence par *Claude Fischer* et *Olivier Fréget*

*Pr Brigitte Kieffer*

Neurobiologie

Lauréate 2014, France

# *La science a besoin des femmes*

---

## **PRIX L'ORÉAL-UNESCO**

Brigitte Kieffer, neurobiologiste, a dirigé l'un des plus grands laboratoires d'Europe, l'Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire de Strasbourg.

Première à avoir isolé le gène d'un récepteur clé qui permet à des opiacés d'éliminer la douleur, elle a fait progresser de façon décisive la connaissance du cerveau humain. Cette révolution en neurosciences ouvre de nouveaux territoires de recherche vers de futurs traitements de la dépression, de l'addiction et de la douleur chronique.

Partout dans le monde, des femmes d'exception sont au cœur des plus grandes avancées scientifiques. Depuis 1998, le programme L'Oréal-UNESCO les soutient pour qu'elles continuent à faire progresser la science et à inspirer les générations futures.



AVEC LE SOUTIEN DE



JCDecaux

# REDOUBLER D'ÉNERGIE



© DR

**S**ur le fond, le résultat des élections au Parlement européen ne constitue pas une surprise. La montée des partis opposés d'une manière ou d'une autre à la construction européenne n'a pas commencé hier, la défiance des citoyens vis-à-vis des partis de gouvernement pas davantage.


Confrontations Europe, comme toute autre force acquise à la cause européenne, va devoir redoubler d'énergie tant le résultat des élections confirme l'ampleur de la tâche.

Il traduit le télescopage de deux crises qui s'alimentent. Celle du politique tout d'abord. Ni les paroles publiques de nos dirigeants, ni le contenu de la campagne n'ont fait la pédagogie de l'Union européenne, sa raison d'être, ce que nous lui devons, les défis qu'il fallait relever. Bien au contraire, nous avons vu à l'œuvre les stratégies d'évitement faisant de l'Europe la cause de nos propres difficultés nationales. Trente ans de déficits publics, une économie peu compétitive... c'est essentiellement le fait des politiques nationales. Le choix des principaux partis de politiser de manière partisane l'enjeu du scrutin autour du futur président de la Commission n'a pas arrangé grand-chose. Quand la démocratie représentative est en crise, qu'un nombre croissant de citoyens ne s'y reconnaît pas, la bataille pour le leadership n'est pas de nature à les réconcilier avec l'institution. C'est surtout faire fi d'un sentiment profond d'un fonctionnement de l'Union européenne opaque, peu démocratique. Quel dommage, par exemple, que la question de la relation entre les parlementaires européens et nationaux n'ait pas fait l'objet d'un vaste débat.

L'autre crise est celle de la construction européenne. Quel est le projet donnant des perspectives aux Européens du Nord et du Sud alors que les écarts se creusent, les inégalités, la précarité s'accroissent, que l'incertitude d'avoir un travail permettant de vivre décemment angoisse des millions de personnes et les jeunes générations en particulier ?

Télescopage des crises, parce que nos dirigeants trop préoccupés par leurs enjeux nationaux et de court terme ne pensent pas l'intérêt européen et proposent encore moins une trajectoire conciliant intérêt national et intérêt européen.

Confrontations Europe, acteur de la société civile, œuvre pour donner corps au projet européen et le rendre lisible. Nos travaux qui, pour cette deuxième partie de l'année, tendent vers les Assises européennes du long terme en témoignent : comment faire pour que les investissements matériels, immatériels, humains, soient au rendez-vous ? Cette pierre à l'édifice d'un projet européen à reconstruire s'inscrit dans un objectif plus large et plus incertain : engager l'Europe dans un nouveau mode de développement, convaincus que nous sommes que celui qui domine aujourd'hui nous envoie dans le mur, incapable de proposer à l'humanité un projet conciliant progrès social et mieux vivre ensemble dans un monde écologiquement vivable où il fait bon vivre.

Depuis vingt-deux ans, sous les responsabilités de Philippe et Claude qui en ont assumé avec ténacité et conviction la présidence, Confrontations Europe s'est imposée comme un acteur de la société civile, intermédiaire entre les individus et les décideurs politiques. Avec l'ensemble de ses adhérents et avec tous ceux qui lui font confiance, nous voulons poursuivre sur ce chemin de la construction européenne et de la démocratie. La période nous oblige à redoubler d'efforts. 

**Marcel Grignard**

Président de Confrontations Europe

## ▶ LIBRE PROPOS

p. 4 Haussons le niveau d'exigence,  
par Philippe Herzog

p. 5 N'ayons pas l'Europe honteuse et débattons !,  
par Michel Barnier

## ▶ CONJONCTURE ET POLITIQUES EUROPÉENNES

p. 6 Les élections européennes : ombre et lumière,  
par Alain Lamassoure

p. 8 Le retour d'un risque « pays émergents » ?,  
interview d'Yves Zlotowski

## ▶ EMPLOI, ENTREPRISE, INDUSTRIES

p. 10 Alstom, GE et... l'État,  
par Anne Macey et François Michaux

p. 12 Les macro-régions, avenir de l'intégration  
européenne, par Annika Annerby Jansson

## ▶ FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

p. 14 L'union bancaire, facteur de stabilisation,  
par Marie-France Baud

p. 17 Une vision prospective pour les investissements  
d'intérêt public, par Alain Turc

## ▶ L'EUROPE EN DEVENIRS

p. 18 Pourquoi le Royaume-Uni restera dans l'UE,  
par Renaud Thillaye

p. 20 Les enjeux énergétiques de la crise ukrainienne,  
par Oleg Kobtzeff

## ▶ L'EUROPE ET LE MONDE

p. 22 Brésil-Europe : ce que nous dit la planète football,  
par Arancha Gonzalez

p. 24 Les recommandations de la société civile  
« eurafricaine », par Catherine Véglio

## ▶ VIE DE L'ASSOCIATION – SPÉCIAL AG DU 26 JUIN

p. 26 Un renouvellement constant pour le même idéal,  
par Claude Fischer

p. 28 Confrontations Europe ou l'Union interrogée,  
par Olivier Fréget

p. 30 Vive le mécénat !, par Claude Fischer



© DR

# HAUSSONS LE NIVEAU D'EXIGENCE

Nous faisons appel à l'intelligence et au potentiel des entreprises, des acteurs territoriaux et associatifs, nous voulons créer des réseaux et des liens.



Philippe Herzog  
Président fondateur  
de Confrontations Europe

“ L'heure n'est pas aux changements des traités, ni aux batailles de pouvoir et aux tractations, mais à faire face à ses responsabilités. ”

Ce qui me frappe dans les dernières élections, c'est l'ambivalence des citoyens. Ils sont sceptiques et l'Europe est objet de désaffection, mais très majoritairement ils ne veulent pas de rupture de l'Union et n'ont pas envie de sortir de l'euro. La progression des europhobes inquiète à juste titre, mais elle n'est que relative. L'abstention comme le vote désignent surtout l'échec des partis nationaux. D'ailleurs tous les sondages montrent une défiance des citoyens encore plus grande envers les parlements nationaux qu'envers le Parlement européen. Après la Grande-Bretagne, c'est la France qui est la plus en retrait. Plus en profondeur, ces élections montrent la grande méconnaissance qu'ont les citoyens des institutions européennes – délibérément entretenue par les gouvernements et élus nationaux –, et un sentiment d'impuissance face à l'avenir de l'Europe dans le monde.

La tentative de légitimation du futur président de la Commission par une voie électorale indirecte est une illusion dangereuse. Qui peut prétendre que les électeurs ont tranché et que demain ce Président sera légitimé par leur vote ? Ils ne connaissent à peu près rien des candidats et leurs programmes étaient invisibles. Mais voyons surtout les questions de principe. En quoi des conglomerats de partis nationaux en désaffection sont-ils les plus aptes à imposer leur candidat ? Et quand nous voulons rétablir l'autorité politique et morale de la Commission, est-il bon qu'elle devienne otage d'un Parlement européen composé et divisé par ces partis ? Plaquer le modèle du parlementarisme national sur l'Union ne résoudra pas le problème démocratique. Tant que les États feront écran, tant que le système institutionnel sera éloigné des citoyens, des rafistolages n'empêcheront pas la désaffection.

De façon générale, les dirigeants et élus doivent se concentrer dans l'immédiat sur la fabrication d'un agenda politique dont les électeurs ont été frustrés dans une campagne électorale de très bas niveau démocratique. L'heure n'est pas aux changements des traités, ni aux batailles de pouvoir et aux tractations, mais à faire face à ses responsabilités. L'urgence est de promouvoir des politiques communes pour combattre le chômage, créer un potentiel de croissance durable, et établir la

cohésion dans une Union menacée de désintégration. Pour consolider l'eurozone, les logiques de noyau dur et d'intégration sont inappropriées. Rien n'est possible sans traiter la division qui s'est creusée entre les pays qui polarisent la puissance industrielle comme l'Allemagne, et ceux qui se désindustrialisent comme la France ou sont largués dans les « périphéries » de l'Est et du Sud. On ne doit pas gommer le clivage franco-allemand sur la politique économique, mais au contraire expliciter les sources de divergences et faire progresser l'esprit et la pratique de nouvelles solidarités humaines et productives. Nous militons pour une politique européenne d'investissement de long terme et d'intérêt mutuel.

Et consolider l'UE 28 est aussi important que consolider l'UE18, parce que le grand marché est le socle de notre vie commune. Les Britanniques peuvent choisir de quitter l'Union, c'est à eux de décider. Mais ne pas écouter les questions qu'ils se posent au sujet du grand marché et de l'intégration serait une erreur ; d'ailleurs beaucoup de Français pensent comme eux qu'il faut réduire l'enflure des règles et les concentrer sur ce qui est d'intérêt commun. À cet égard le grand marché doit être mieux bâti : il faut harmoniser la fiscalité des sociétés et des mouvements de capitaux, faciliter les circulations des jeunes et des travailleurs pour mieux se former et aller vers de meilleurs emplois, offrir un socle porteur pour l'innovation et l'industrie. Disons chiche aux Anglais pour un nouvel Acte unique et confrontons les vues. Les institutions risquent de concocter un programme de compromis de bric et de broc, sans débat public, en dessous de ce que la situation actuelle de stagnation économique et crise sociale exige. Pour Confrontations Europe, pour des dirigeants courageux, il faut à la fois nourrir une grande ambition et s'atteler aux tâches concrètes en faisant appel à la formation d'une société civile européenne. L'Appel lancé par Confrontations Europe avant les élections pour un contrat de reconstruction de l'Union garde toute sa valeur. Nous faisons appel à l'intelligence et au potentiel des entreprises, des acteurs territoriaux et associatifs, nous voulons créer des réseaux et des liens afin que les nations soient plus solidaires et le système institutionnel plus efficace. Le combat continue. 🇪🇺

Le 24 juin 2014

# N'AYONS PAS L'EUROPE HONTEUSE ET DÉBATTONS !

Nous devons mettre à profit les cinq prochaines années pour approfondir la zone euro mais aussi proposer une nouvelle ambition pour l'Europe à 28.

**A**bstention de 60 %, Front National à près de 25 % : de tels résultats en France nous interpellent, citoyens comme hommes politiques. Ils pourraient même nous laisser sidérés ou accablés. Et la tentation est grande en effet de mettre à nouveau le débat européen sous le tapis, en comptant sur le retour de la croissance pour réconcilier les Français avec le projet européen ou encore en espérant que les nouveaux députés populistes seront aussi peu actifs au Parlement européen que leurs prédécesseurs. L'Europe, trop complexe, souvent ennuyeuse et parfois décourageante, serait finalement une cause perdue dans notre débat politique.

Je ne peux me résoudre à ce fatalisme et à ce silence. D'abord parce qu'il nous prépare des jours sombres, ceux de nouveaux progrès des thèses populistes. Si nous ne nous mobilisons pas contre les idées fausses, alors les pseudo-alternatives et les mensonges continueront à prospérer. Mais plus fondamentalement, un tel silence reviendrait à accepter le déclin de notre pays en Europe. Nation fondatrice et située au cœur de l'Europe, nous n'aurions plus rien à dire sur notre projet commun ?

Le débat sur l'Europe ne s'est pas clos le 25 mai dernier. On pourrait même dire qu'il est entré dans sa phase décisive. En effet, les eurodéputés vont se mettre au travail. Une nouvelle Commission va être désignée pour les cinq prochaines années. Elle doit porter des projets nouveaux, répondre aux attentes des Européens, redonner sa place à une Europe qui a été affaiblie par la crise.

Tous ceux qui défendent l'Europe – et ils restent largement majoritaires dans notre pays – doivent s'engager dans ce débat. Le président de la République a indiqué le 26 mai qu'il croyait indispensable de réformer l'Europe et d'orienter ses politiques vers la croissance. Certes mais comment ? Avec quelles réformes ? Avec quelles politiques communes et quels engagements au niveau national ?

C'est de cela dont nous devons débattre. En formulant des idées audacieuses et en proposant à nos partenaires une ambition claire pour notre Union et pour la zone euro. Un tel débat doit permettre d'écouter tous les citoyens : ceux qui ont manifesté leur rejet de l'Europe telle qu'elle est et qui parfois posent de bonnes questions ; tous ceux qui ont voté pour des partis de gouvernement et qui jugent néanmoins que l'Europe n'est pas parfaite, et qu'elle doit être changée ; sans oublier la grande majorité des Français qui ne s'est pas intéressée à ce scrutin mais qui a certainement beaucoup de choses à dire.

Ce débat doit être ouvert. N'ayons pas peur de nous interroger objectivement et sérieusement sur la valeur ajoutée

de l'action européenne. Peut-être faut-il limiter les politiques européennes dans certains domaines, ou au contraire les développer dans d'autres ? Pour ma part, je suis convaincu que nous devons mettre à profit les cinq prochaines années pour approfondir la zone euro, en créant un socle fiscal et social commun. Mais aussi proposer une nouvelle ambition pour l'Europe à 28, avec la définition d'une véritable stratégie de compétitivité industrielle, la construction d'une union européenne de l'énergie, la création d'un continent numérique ou encore la montée en puissance de l'Union dans les domaines de la diplomatie et de la défense.

Je crois ces initiatives nécessaires pour donner à la France et à l'Europe les moyens d'être fortes et de rester capables de promouvoir nos valeurs et de défendre nos intérêts dans le monde de demain. Je les crois également possibles en dégagant des « majorités de projets », comme nous l'avons fait dans le domaine de la régulation financière, en faisant voter depuis cinq ans 41 législations européennes pour remettre la finance au service de l'économie réelle. Mais il y a pour cela une condition : afficher clairement le cap, définir des objectifs et des mesures concrètes, clarifier notre vision de l'Europe. Nous ne changerons pas l'Europe en ne disant pas quel changement nous souhaitons, quelles initiatives nous proposons !

Le temps nous est compté mais un tel débat reste possible. Certes, il ne sera consensuel ni à droite ni à gauche, mais est-ce une raison pour l'esquiver et préférer le silence ? Dans ce renouveau du projet européen, la France ne peut pas être spectatrice. Elle doit donc d'abord avoir confiance en elle-même et être plus forte pour être capable d'orienter. Depuis longtemps, j'observe que notre pays a une vraie « centralité » : son économie, sa géographie, sa culture et son histoire depuis la Révolution confèrent à la France une place particulière. Elle n'est sans doute plus attendue par les autres mais elle est encore souvent espérée. J'observe aussi que nous ne savons pas bien utiliser cette centralité. En étant quelquefois trop arrogants ; en ayant un débat tellement hexagonal ou nostalgique ; en ne sachant pas faire à temps les bonnes réformes dont nous avons besoin faute d'une vraie culture du dialogue social et politique. N'ayons pas l'Europe honteuse et débattons !

**Michel Barnier, le 19 juin 2014**



Le commissaire européen **Michel Barnier**, est intervenu lors de l'AG du 26 juin sur le thème de son livre « *Se reposer ou être libre* ».

Le débat sur l'Europe ne s'est pas clos le 25 mai dernier (...) il est entré dans sa phase décisive.

Point de vue

# LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES : OMBRE ET LUMIÈRE

Réélu député européen, Alain Lamassoure livre sa lecture des résultats des élections et appelle « *tous ceux qui croient en l'Europe* » à se rassembler autour d'un programme de législation.

## Dans cette rubrique :

L'Europe doit engager sa refondation interne et trouver sa place dans le monde d'aujourd'hui. La Commission européenne, présidée par Jean-Claude Juncker, saura-t-elle donner l'impulsion, le Parlement mobiliser les forces de la société, le Conseil parler d'une seule voix au monde ? Alain Lamassoure reste confiant. Espérons que l'avenir lui donne raison. On attend maintenant des nouvelles institutions une vision et un agenda. Ces pages invitent aussi à s'interroger, avec Yves Zlotowski, sur le retour d'un risque « pays émergents » au vu des mouvements de capitaux erratiques observés depuis 2008. Si la stabilité du système financier global n'est pas menacée, selon l'économiste, des secousses sont à prévoir, en lien avec les crises politiques en cours comme celle entre l'Ukraine et la Russie...

La rédaction

© European Union 2012 PE-EP

**D'**abord, l'ombre. Le 25 mai a été marqué par une abstention record et, ce qui est plus nouveau, par la poussée, voire l'émergence, de partis, non plus seulement eurosceptiques mais clairement europhobes. Le phénomène est d'autant plus inquiétant qu'il ne s'explique que très partiellement par les politiques d'austérité imposées dans les pays « cigales » : on comprend que la colère des Grecs puisse s'exprimer à la fois à l'extrême gauche et à l'extrême droite, que les « indignés » espagnols, éclatés entre plusieurs formations, aient amputé d'un tiers la représentation du PP au pouvoir comme du PSOE qui l'avait précédé. Et même que la stagnation économique et la montée inexorable du chômage aient vu le Front National triompher devant les partis de gouvernement qui, depuis 1997, ont sans cesse repoussé les réformes nécessaires. Mais comment expliquer que des pays aussi durement touchés que le Portugal ou l'Irlande aient été épargnés par le populisme xénophobe ? Et surtout, comment des pays en pleine réussite économique et sociale y aient succombé, de l'Autriche à la Finlande, en passant par les Pays-Bas, le Danemark et la Suède ? On notera que le phénomène n'est ni spécifique à la zone euro

– UKIP a humilié les grands partis britanniques –, ni même à l'Union européenne, puisque les élections nationales norvégiennes et les votations suisses ont produit des résultats comparables. Au-delà de la « bureaucratie apatride » de Bruxelles, l'étranger, l'immigré, l'Autre, devient le bouc émissaire de sociétés ouvertes sur le monde et inquiètes pour leur identité, même lorsqu'elles sont dans le camp des grands bénéficiaires de la mondialisation.

Le défi est redoutable. Au-delà même des politiques, il s'adresse aux sociologues, aux économistes, aux philosophes, aux historiens : nul n'avait prévu cette maladie des peuples heureux délivrés de la guerre et de la misère. Il met en cause la solidarité nationale la solidarité européenne. Il appelle donc un nouveau discours national, autant qu'un nouveau discours européen.

Et c'est là qu'apparaît la lumière. Car, dans le même temps, les électeurs du 25 mai ont été appelés, pour la première fois, à élire, non seulement les législateurs européens, mais aussi le chef de l'exécutif communautaire, le

président de la Commission : jusqu'alors, celui-ci n'était qu'un haut fonctionnaire international, nommé par accord entre les gouvernements. Désormais, il est élu par les citoyens, à travers l'élection du Parlement de Strasbourg, comme c'est la règle dans les régimes parlementaires nationaux – c'est-à-dire chez tous nos partenaires. Prévue par le Traité de Lisbonne, cette révolution tranquille a été rendue possible par le fait que les partis politiques européens ont accepté de jouer le



jeu : chacun a choisi à l'avance son candidat à la fonction, et a fait campagne derrière lui. Martin Schulz pour les socialistes, Jean-Claude Juncker pour le PPE, Guy Verhofstadt pour les centristes libéraux-démocrates, Ska Keller pour les Verts, le Grec Tsipras pour l'extrême gauche. Le PPE ayant remporté l'élection avec une trentaine de voix d'avance sur les socialistes, tous les groupes politiques européens – à l'exception de l'europhobe

imposer son favori Polignac après des élections gagnées par les libéraux ; les « trois glorieuses » journées de juillet 1830 ont chassé le roi absolutiste, pour le remplacer par le débonnaire Louis-Philippe. Qui s'est empressé de désigner un gouvernement en phase avec le corps électoral : la démocratie parlementaire était née. Il est piquant de voir aujourd'hui des membres du Conseil européen, à commencer par son président, et leur entourage mener un combat d'arrière-garde contre la reconnaissance du résultat des votes avec les mêmes arguments que les monarques absolus d'il y a deux siècles.

#### Pour un esprit de « grande coalition »

Certes, il serait très abusif de dire que des centaines de millions d'électeurs se sont mobilisés derrière les champions des partis comme, au niveau national, les

sés dans toute l'Union. Les journalistes politiques étaient, jusque là, très méprisants de tout ce qui était étranger à la politique nationale : ils ont découvert avec étonnement, et souvent avec admiration, une autre façon de débattre des vrais sujets, au niveau approprié, dans le respect des opinions de l'autre, bien loin de l'atmosphère de « guerre civile froide » qui caractérise plus que jamais la politique intérieure française. Le parti vainqueur n'ayant pas un nombre suffisant d'élus pour s'assurer une majorité parlementaire, Jean-Claude Juncker doit négocier un programme de législation avec les socialistes et les centristes, dans un esprit de « grande coalition » de tous ceux qui croient en l'Europe. Les grandes familles politiques européennes sont ainsi contraintes de travailler ensemble à un projet commun pour les cinq ans à venir : n'est-ce pas la première réponse à donner à tous les grincheux, les râleurs, les sceptiques, les indignés et les désespérés ?

Avec le temps, ce vote du 25 mai apparaîtra comme un galop d'essai. Son principal mérite est de rendre l'évolution irréversible.

Il rendra possible, la prochaine fois, une vraie campagne authentiquement européenne, derrière les candidats de chaque famille politique et sur la base de ce qui a fait défaut cette année : un authentique programme électoral, commun à chaque famille pour tous les Etats membres. Seule chance de sortir par le haut de la tentation d'égoïsme mortifère qui menace les nations du Vieux Continent. ☞

**Alain Lamassoure**

*Député européen (16 juin 2014)*

## Au-delà de la « bureaucratie apatride » de Bruxelles, l'étranger, l'immigré, l'Autre, devient le bouc émissaire de sociétés ouvertes sur le monde

Nigel Farage – ont admis que Jean-Claude Juncker devait succéder à José-Manuel Barroso. Il est surprenant que ce saut démocratique ait été si mal admis par certains dirigeants européens et si mal compris par la plupart des observateurs. Nous vivons pacifiquement, à l'échelle de l'Union, ce que chacun de nos pays a connu entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, et, très exactement, en 1830 pour la France : interprétant la constitution – la Charte – à la lettre, Charles X a prétendu

Allemands l'avaient fait derrière la CDU d'Angela Merkel, ou les Britanniques derrière les Conservateurs de David Cameron. Certes, dans chaque pays, les enjeux nationaux ont encore largement prévalu sur les projets européens. Mais, pour la première fois, la campagne parlementaire a comporté une vraie dimension européenne : les candidats à la fonction de « M. Europe » ont fait le tour des 28 pays, et ils se sont prêtés à plusieurs débats télévisés, diffu-

Stabilité financière mondiale

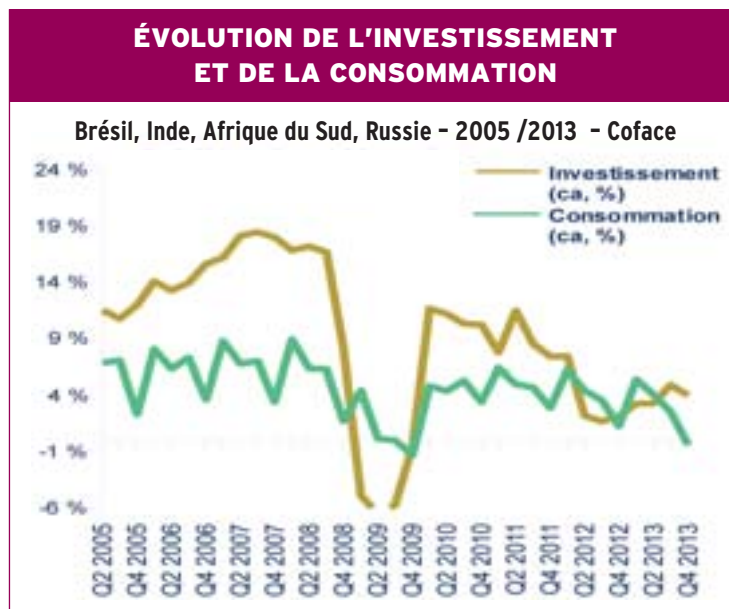
# LE RETOUR D'UN RISQUE « PAYS ÉMERGENTS » ?

Pour Yves Zlotowski, économiste en chef de Coface, les risques sont d'abord locaux - et notamment d'ordre politique - dans des pays émergents aux situations hétérogènes mais tous confrontés à des faiblesses structurelles majeures...

**Carole Ulmer :** Dans la lignée du rapport sur la stabilité financière internationale publié par le FMI en avril 2014, et face aux poussées de turbulences financières provenant des pays émergents depuis un an, peut-on dire que nous faisons face à un retour d'un risque « pays émergents » pour les marchés ?

**Yves Zlotowski :** Depuis 2008, nous assistons en effet à des mouvements de capitaux très erratiques dans les pays émergents. Trois grands épisodes de retrait massif de capitaux ont été observés : après septembre 2008, dans la lignée de la crise Lehman Brothers ; puis à la suite du discours de Ben Bernanke de mai 2013 sur le changement de cap de la politique monétaire américaine, et enfin entre janvier et mars 2014 dans la continuité de la dévaluation du peso argentin et de mauvaises nouvelles sur la croissance économique chinoise. Dès lors on peut en effet s'interroger : après une phase de calme relatif entre 2001-2008, faisons-nous face à un retour de crises provenant des émergents, similaires à celles des années 1990 ?

Ce sont en apparence des épisodes typiques des pays émergents mais avec des caractéristiques différentes. La crise de 2009 correspond à un pur choc externe, les émergents n'en sont pas l'origine. Ceci a d'ailleurs expliqué pourquoi la réflexion sur le rétablissement du contrôle des capitaux a progressé durant



cette période, les émergents se sentant légitimement en droit de se protéger contre cette volatilité excessive. Malgré les discours accusateurs vis-à-vis de la Fed, la crise de 2013 provient quant à elle d'une montée véritable de risques locaux, notamment d'une détérioration des comptes externes des pays émergents. Si, depuis mars 2014, on constate une amélioration (retour des capitaux dans les émergents), on peut toutefois s'attendre à une grande volatilité. Deux éléments expliquent cela : des difficultés conjoncturelles - la sortie de la politique monétaire non conventionnelle de la Fed pose des difficultés en termes d'anticipation - et des problématiques structurelles propres à chaque pays.

**C. U. :** Au cours des dernières années, on constate une dépendance accrue de nombreux pays émergents vis-à-vis des investisseurs étrangers. C'est le cas notamment des « Fragile Five » (Brésil, Inde, Indonésie, Afrique du Sud et Turquie), mais pas de la Chine. Face aux changements de cap de politique monétaire, certains pays sont-ils plus sensibles aux risques de retrait de capitaux étrangers ?

**Y. Z. :** Depuis 2013, force est de constater qu'il n'y a pas eu de catastrophes majeures dues au retrait de capitaux. Dans l'ensemble, les pays émergents ont une résistance beaucoup plus forte aux sorties de capitaux qu'il y a dix ans. Il n'y a pas eu de

défait souverain (sauf en Equateur mais pour des raisons politiques). Il y a eu de rares défauts d'entreprises, tels que celui de l'entreprise brésilienne OGX, mais ils n'ont pas créé de tremblement de terre. On est très loin de la crise argentine, russe ou indonésienne des années 1990-2000. Les gouvernements et les banques des pays émergents sont moins endettés, des efforts considérables ont été entrepris pour réduire les dettes publiques, notamment au Brésil, en Russie, en Turquie... Ils ne sont plus en risque systémique. De plus, la plupart des émergents ont entrepris des réformes bancaires importantes.

En revanche, il est vrai que les dettes des entreprises des pays émergents ont explosé au cours des dernières années, c'est le risque majeur. Pourquoi cette dette a-t-elle augmenté ? Premièrement, il existe des besoins de financement importants de ces entreprises, or les systèmes financiers des émergents ne sont pas assez profonds pour y répondre, ces entreprises se tournent vers les créanciers étrangers. Deuxièmement, les banques et les marchés financiers (notamment au début des années 2000) des pays avancés ont montré un appétit pour le risque émergent et se font une concurrence féroce. Ce phénomène a pu conduire à une certaine sous-évaluation du risque.



**C. U. :** *Ne peut-on pas émettre des doutes sur la bonne évaluation de ce risque ?*

**Y. Z. :** Ce n'est pas un mauvais pari d'investir dans les *corporates* émergentes, ces entreprises sont très dynamiques ! Toutefois, elles sont soumises à trois types de risques. Un risque de change tout d'abord, si ces entreprises ont des revenus en monnaie locale et des dettes en monnaies étrangères. Deuxièmement, on observe aussi ce qu'on appelle un risque « quasi-souverain » : on a cru dans certains cas que les Etats émergents allaient protéger certaines grandes entreprises ou banques du défaut (via un phénomène de garanties implicites), mais cela n'a pas été le cas en réalité car il n'y avait pas de garantie souveraine formelle. Enfin, il existe un risque politique qui peut entraîner des difficultés de paiement des entreprises liées à des sanctions.

**C. U. :** *Concernant la dimension structurelle, vous avez mentionné le fait que les émergents avaient fait des efforts sur leurs dettes publiques et au niveau de leur secteur bancaire. Que pouvez-vous nous dire de la qualité du système bancaire et financier des émergents ?*

**Y. Z. :** Schématiquement, on peut dire qu'il y a deux types de système bancaire et financier parmi les émergents. Un modèle latino-américain qui possède des banques solides et une réglementation efficace, mais où le niveau d'intermédiation est très faible (très peu de crédit domestique). Et un modèle asiatique où *a contrario* le système bancaire prête massivement (comme en Chine, au Vietnam, en Thaïlande) et où les ratios de crédit/PIB sont de l'ordre de 120-130% et génèrent des taux d'investissement très élevés. Mais on peut s'interroger sur la qua-

lité des portefeuilles des banques asiatiques.

Globalement, la réglementation prudentielle et l'état des banques se sont améliorés. Tout le défi pour les émergents consiste donc à développer le crédit car c'est tout à fait vital pour le développement des entreprises, mais pas trop rapidement, afin d'éviter les bulles de crédit. Certaines bulles de crédit existent dans quelques pays asiatiques, mais elles ne présentent pas, *a priori*, de risque majeur pour l'économie mondiale.

À mes yeux, le modèle asiatique semble plus efficace si on en juge par son effet sur la dynamique de croissance. L'abondance de crédit permet un taux d'investissement beaucoup plus élevé, et la croissance n'est pas tributaire des créanciers étrangers. Ce modèle n'est certes pas sans risques.

**C. U. :** *On constate donc une forte hétérogénéité de situations parmi les émergents. Quels sont pour vous les risques majeurs, et quels seraient les pays à y être les plus sensibles ?*

**Y. Z. :** On peut élaborer une sorte de typologie du risque. Le premier risque concerne un ralentissement de la croissance. Celui-ci se confirme en effet au premier trimestre 2014, notamment dans les BRICS. Si les situations sont hétérogènes, on relève malgré tout un point commun : la consommation reste dynamique en raison de l'expansion des classes moyennes, mais la production industrielle et les investissements ralentissent. C'est le cas notamment en Russie et en Inde. Ces pays sont donc confrontés à des faiblesses structurelles majeures : manque d'infrastructures énergétiques et de transport (Inde, Brésil, Russie), pénurie de main d'œuvre qualifiée et enfin climat des affaires difficile (respect du droit de propriété incertain, corruption...).



Le second risque auquel sont confrontés les émergents est une détérioration de leurs comptes courants. Dans ces situations où la consommation reste forte mais l'investissement atone, ces pays font face à une augmentation massive des importations. C'est le cas des « Cinq Fragiles » (Inde, Indonésie, Turquie, Afrique du sud, Brésil), qui ont été vulnérables aux sorties de capitaux.

Enfin, le dernier risque, d'ordre politique, est sans doute le plus important. Les mouvements sociaux prennent de l'ampleur dans les émergents (Inde, Brésil, Turquie, Russie...) en lien notamment avec l'émergence des classes moyennes qui sont revendicatives par rapport à leurs droits, en particulier au regard des questions de gouvernance.

**C. U. :** *Pour conclure, existe-t-il un risque « pays émergents » pour la stabilité du système financier international ? Quid de la Chine notamment ?*

**Y. Z. :** Non, je ne crois pas que la stabilité du système financier global soit menacée même si des secousses sont à prévoir, notamment en lien avec les crises politiques en cours (Ukraine-Russie). Le principal défi pour les émergents réside dans les réformes structurelles massives qu'ils ont à entreprendre. Prenons l'exemple de l'Inde où l'élection de Narendra

Modi a donné lieu à de grandes déclarations en matière de réformes : en réalité celles-ci vont être très difficiles à mettre en œuvre dans un Etat indien décentralisé où certains groupes survivent grâce à la persistance de pratiques protectionnistes.

La Chine est le seul pays réellement systémique, or le risque souverain demeure tout à fait solide. Cela dit, la question du ralentissement de sa croissance et de son rythme, ainsi que celle de l'endettement massif de son secteur privé sont des sujets majeurs. La Chine a un rôle clé dans les chaînes de production mondiale, et notamment comme importateur pour les autres pays émergents.

Toutefois, mon analyse de la situation macroéconomique en Chine reste positivement prudente : on assiste à un « *soft landing* » de la croissance autour de 7 %. Il est vrai que les canaux de transmission de politique économique en Chine fonctionnent mal. Le *shadow banking* se développe et de nombreux acteurs sont résistants au changement et au contrôle. Le passage d'une économie de surinvestissement à un modèle plus axé sur la consommation est un processus lent et difficile à conduire. Cela passe impérativement par des changements de règles du jeu (les entreprises chinoises ne peuvent pas rester insolvables ; les crédits doivent être remboursés...). Pour cela, les autorités chinoises devront faire des exemples (mise en avant du cas d'une entreprise du secteur solaire qui a fait faillite) ; mais un équilibre est à trouver, de nombreuses entreprises sont encore aujourd'hui refinancées. Un certain gradualisme sera adopté, les autorités feront tout pour éviter tout choc brutal. ☞

*Propos recueillis par Carole Ulmer, directrice des études, Confrontations Europe*

Champions nationaux et mondialisation

# ALSTOM, GE ET... L'ÉTAT

L'histoire récente d'Alstom est un témoignage sombre sur les échecs répétés des politiques industrielles françaises. En réalité, le duel GE/Siemens-Mitsubishi est une bataille de positionnement dans la compétition mondiale qui confirme les problèmes des « champions français » dans la mondialisation.



**Dans cette rubrique :**

Cette rubrique se centre délibérément sur les interactions heureuses ou malheureuses des acteurs sur les territoires avec les États qui structurent toujours l'espace. Avec François Michaux, nous rappelons que le cas d'Alstom traduit les difficultés des champions français dans la compétition mondiale et la célérité avec laquelle l'État resurgit comme panacée aux yeux des Français. Annika Annerby Jansson, présidente de la Conférence des régions périphériques maritimes, nous montre comment les macro-régions, coopérations transfrontières sur des projets d'intérêt commun, peuvent catalyser des stratégies européennes « bottom-up », alors que l'intergouvernemental montre ses limites et que la Commission européenne travaille trop en silos.

**Anne Macey**

**E**n apparence, le gouvernement de gauche ne pouvait laisser un Américain avaler les trois quarts d'un fleuron français comme Alstom, surtout si l'on se souvient que Nicolas Sarkozy clamait l'avoir sauvé en 2004. En apparence toujours, Siemens laissait entrevoir une perspective d'« alliance » franco-allemande, entre Européens, censée répondre d'un coup d'un seul au double rêve européen d'un Airbus de l'énergie et d'un Airbus du ferroviaire, Airbus étant chaque fois qu'il s'agit de politique industrielle européenne le mot magique. En apparence seulement. La réalité est que nous n'avions plus les moyens de combattre seuls à armes égales dans la compétition mondiale. La réalité, c'est l'absence de constance dans les choix industriels français, avec notamment le démantèlement des conglomerats sans se doter dans le même temps des bras armés qu'auraient pu constituer des fonds d'investissement. N'était-ce pas créer les conditions pour se faire racheter par d'autres ? La réalité est un jeu de mécano bien français : Bouygues qui détient une participation de 30% dans Alstom n'a pas les poches assez profondes face aux enjeux qui sont aujourd'hui ceux d'Alstom et doit déjà relever ses propres défis. Si financièrement, Alstom n'est pas dans une situation critique à court terme (taux de marge à 7 % contre 8 % pour Siemens et 10 % pour GE, investissements en R&D

© Bryon Paul McCartney

de 700 Mds €), Alstom n'a pas les moyens de relever le défi des investissements de long terme pour continuer à se démarquer notamment de la concurrence chinoise. Alstom est confronté à un vrai problème de taille critique dans la compétition mondiale : 20 Mds € de chiffre d'affaires (CA) dont 15 dans l'énergie, contre 110 Mds pour GE dont 25 dans l'énergie, 75 Mds pour Siemens dont 20/25 dans l'énergie et 27 Mds pour Mitsubishi Heavy Industry dont 8/9 dans l'énergie, mais MHI appartient à un groupe beaucoup plus large, Mitsubishi. Le marché se

ports ferroviaires et apporte 7,3 Mds € d'investissement net en cash. C'est avec GE qu'il existe plus de complémentarités que de doublons. Alstom lui apporte les équipements des centrales, les compétences d'ingénierie et d'intégration pour des centrales clés en main, toute la technologie des turbines à vapeur, une présence géographique peu redondante et les éoliennes offshore plus l'hydraulique qu'ils n'ont pas, une présence en Inde et des sociétés communes en Chine. GE amène sa force financière et s'est engagé à laisser en France quatre centres de décisions : les sièges mondiaux des

de la rentabilité du groupe ! Mitsubishi proposait de prendre des actions dans la vapeur (y compris le nucléaire) : 40 %, l'hydraulique : 20 % et le *grid* : 20 %. Il se proposait également de racheter 10 % des 29 % de la participation de Bouygues dans Alstom.

Certains mauvais esprits estiment même que Siemens -MHI ne s'est glissé dans la bataille que pour faire monter les enchères d'un accord qui sera en définitive au profit de l'Américain. Alstom perdrait la partie la plus profitable qui permet de financer la R&D, les marchés en croissance et introduirait un action-

centres de décision et des considérations d'indépendance énergétique de la France. Les autorités de la concurrence européenne, américaine, chinoise... devront encore se prononcer.

### Mariage à trois

Mais pourquoi fallait-il que l'Etat se glisse dans le deal final en rachetant 20 % des 29 % que Bouygues détient dans Alstom ? Y avait-il vraiment besoin d'un « ménage à trois » ? Était-ce impératif en période de finances publiques contraintes ?

Certes, le gouvernement, en sor-

## « Le marché se mondialise et nous devons faire face à la concurrence du Japon, de la Corée, de la Chine qui ont des champions nationaux et des poches profondes »

mondialise et nous devons faire face à la concurrence du Japon, de la Corée, de la Chine qui ont des champions nationaux et des poches profondes. GE et Siemens ont, eux, leurs propres banques. Alstom avait donc besoin d'un adossement. Autant anticiper : une fois n'est pas coutume.

### GE ou Siemens-MIH : quelle rationalité industrielle ?

Dès le départ, entre GE et Siemens, Alstom a fait son choix. Les deux groupes ont déjà travaillé ensemble par le passé et GE est leader mondial, même s'il est centré sur les turbines à gaz et les éoliennes onshore. Il est donc bien placé pour aider Alstom à renforcer sa position sur les marchés émergents, notamment dans le nucléaire, où GE reste très présent alors que Siemens en est sorti. Concrètement, GE « rachète », même quand c'est sous forme de joint-ventures, les trois secteurs d'Alstom (génération thermique, génération renouvelables et smart grids), tout sauf les trans-

activités de turbines à vapeur, d'hydraulique, d'éoliennes offshore et de grids. Alstom sera alors limité à sa division transports, GE lui apportant sa signalisation ; ce qui repose la question de la taille critique de ce nouveau « *pure player* ».

Le contraste est saisissant avec la proposition alternative Siemens-Mitsubishi. Siemens lui est en concurrence frontale depuis toujours sur les deux domaines clés d'activité d'Alstom, la génération d'énergie et le ferroviaire, avec des doublons présents partout, qui laissent entrevoir des plans sociaux durs. Par ailleurs, les propositions de constitution d'Airbus de l'énergie et d'Airbus du ferroviaire ressemblent à s'y méprendre à la constitution d'un ensemble allemand dans l'énergie et d'un ensemble français dans le ferroviaire. Ce dernier en serait sorti renforcé, mais les Allemands se seraient pris la part du lion en s'octroyant les activités gaz (turbines, matériels et services liés : 2,5 Mds € de CA) qui font une très large part

naire qui est un concurrent. Car une fois le gaz enlevé, une grande partie du marché est en Asie. Or Mitsubishi, intéressé par des partenariats technologiques, avait introduit un droit de veto sur des offres qui pourraient les concurrencer sur le marché asiatique. Sur le front social, GE s'engage à créer 1 000 emplois en France sur 3 ans, sans considérer l'emploi dans les pays voisins. Siemens s'engageait à maintenir l'emploi dans l'activité turbine à gaz, Mitsubishi à créer 1 000 emplois sans prendre de responsabilité sur les emplois non liés à l'activité vapeur, alors que l'une des forces d'Alstom réside précisément dans ses activités de services, d'intégration.

Vu du côté français en tout cas, cette concurrence entre titans a du bon. Elle a réintroduit le gouvernement dans une négociation dont il était exclu et a conduit GE et Siemens à une offre plus riche, intégrant notamment des « alliances » plutôt qu'un rachat pur et simple, des garanties sur l'emploi et les

tant un décret soumettant à autorisation préalable l'essentiel des prises de contrôle des entreprises françaises, s'est donné les moyens de gagner du temps et de devenir un interlocuteur incontournable dans la négociation. À plus long terme, l'opportunité du compromis est moins certaine. Ce dispositif, entre autres, renforce l'image d'une France fermée aux investissements étrangers, alors que le Président de la République avait voulu affirmer le contraire en recevant à l'Élysée trente-quatre grands patrons étrangers. En outre, ce texte ne devrait pas être accepté en l'état au niveau européen compte tenu de l'étendue de son champ d'application. Reste une question lancinante : pouvons-nous laisser nos grands groupes au bon vouloir de l'État, au risque de déshabiller Paul pour rhabiller Pierre ? Il y a là des relations incestueuses qui ont fait leur force et... demain leur faiblesse ?

**Anne Macey**, secrétaire générale,  
et **François Michaux**, chargé  
de mission, *Confrontations Europe*

Bassins de vie

# LES MACRO-RÉGIONS, AVENIR DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

À la suite de la publication du rapport de la Commission européenne sur la gouvernance des stratégies macro-régionales, la Conférence des régions périphériques maritimes d'Europe (CRPM) souligne la nécessité pour les institutions européennes de dépasser le diptyque traditionnel « Commission-États membres ». Pour sa présidente, ces stratégies doivent permettre de renforcer la coopération territoriale européenne grâce à des projets structurants.

**D**epuis des années, la CRPM définit une macro-région comme étant un « bassin de vie » entre différents pays et régions, rassemblés autour de grands défis et caractéristiques communs requérant une action collective transnationale. Cet espace de coopération doit réunir différents acteurs publics européens (locaux, régionaux, nationaux et européens), y compris des pays tiers. Cette gouvernance « multi-niveaux » permet également de constituer une base de travail pour la politique de voisinage de l'UE, de même que pour sa politique d'élargissement.

Bien que la plupart des stratégies existantes soient dessinées autour d'un bassin maritime (Baltique, Adriatique-Ionienne, Atlantique), les stratégies macro-régionales peuvent se construire autour d'autres éléments géographiques (bassin fluvial, chaîne de montagnes, etc.). Quoi qu'il en soit, ces stratégies ne peuvent se concevoir sans prendre en compte les territoires régionaux qui les composent. En matière de gouvernance, les autorités régionales ont une vision claire des atouts et lacunes de leur territoire ainsi que des acteurs en

mesure de développer des projets. Les autorités régionales constituent donc le trait d'union essentiel entre les institutions européennes et les habitants de ces territoires.

*Les stratégies macro-régionales doivent rester européennes avant tout et ne pas être « renationalisées »*

## Pour un vrai pacte territorial renouvelé

La CRPM, bâtie sur six commissions géographiques qui, à l'exception de la commission des Îles, correspondent aux bassins maritimes européens, est un vrai précurseur en matière de travail à un niveau macro-régional. Forts de notre expérience, nous voulons attirer l'attention de la Commission européenne sur la nécessité de clarifier et de simplifier ces stratégies européennes. Les stratégies macro-régionales et de bassin maritime souscrivent à la même philosophie, s'inscrivent dans le même cadre politique européen et présentent le même éventail d'actions dans les territoires concernés. Ces deux types de stratégie rendent possible une collaboration transversale entre les secteurs et les différents niveaux de gouvernance, par-delà les frontières

nationales. Ces stratégies doivent, dès lors, être mises en œuvre avec beaucoup de flexibilité afin de permettre que toutes les interventions se fassent au bénéfice des territoires concernés. L'ob-

jectif de ces stratégies est de mettre en place des projets structurants à haute valeur ajoutée pour les habitants. Elles doivent permettre de renforcer la coopération territoriale européenne et de créer de la croissance durable. En outre, dans la mesure où les autorités régionales sont en contact direct avec les réalités des territoires, les interventions conjointes des autorités locales et régionales, des États membres et de l'Union européenne ne pourront être efficaces que si elles s'articulent autour d'un vrai pacte territorial renouvelé, conjuguant, en les réconciliant, les dynamiques *bottom-up* et *top-down*. Nous nous réjouissons du fait que le rapport de la Commission reconnaisse le savoir-faire des organisations régionales telles que nos commissions géographiques. Il est impératif de tirer parti de ces connaissances et de cette expertise

dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre des stratégies macro-régionales.

Il est également crucial d'appliquer une bonne gouvernance au sein même de la Commission européenne. Dans notre document politique, nous en appelons à la création d'une *Task Force* « macro-régions » composée de représentants des différentes DG de la Commission européenne concernées.

## Réviser le budget européen

Véritable opportunité pour les projets macro-régionaux, le Cadre stratégique commun (CSC) permet d'établir le lien entre les stratégies macro-régionales européennes et le financement, dans la mesure où les fonds structurels peuvent assurer un soutien financier aux priorités définies dans les plans d'action des macro-régions. Nous demandons à la Commission européenne d'élaborer des lignes directrices spécifiques à l'utilisation des fonds européens pour la mise en œuvre de projets répondant à des stratégies macro-régionales et de bassin maritime. Il s'agit également de déterminer dans quelle mesure ces différentes sources de financement peuvent être combinées.

Au-delà, nous encourageons la Commission européenne à lancer



© DR

dans chacun de ses programmes sectoriels des appels à projets prenant en compte les priorités des différentes stratégies macro-régionales et de bassin maritimes existantes. Nous appelons également la Banque européenne d'investissement (BEI) à concevoir des instruments financiers accessibles et novateurs afin de faciliter l'investissement au sein de ces territoires.

Par ailleurs, il est nécessaire que le budget européen pour l'investissement et la coopération dans les macro-régions soit revu à la hausse afin d'assurer l'exécution de ces stratégies, d'autant que les régions périphériques d'Europe ont été particulièrement affectées par la crise économique et financière. Nous déplorons profondément le fait que la ligne budgétaire de la coopération territoriale européenne ait été lourdement impactée par les coupes appliquées dans le budget de la politique de cohésion par le Conseil durant les négociations du cadre financier pluriannuel. Alors que la Commission avait suggéré un budget de 11,8 millions d'euros dans sa proposition révisée de juillet 2012, le Conseil a décidé de le réduire à 8,9 millions d'euros dans ses conclusions des 7 et 8 février 2013, soit une réduction d'environ 25 % !

### Une règle des trois « oui »

Au-delà, nous nous réjouissons qu'aucune mention n'ait été faite de la règle des « trois non » dans le rapport de la Commission sur la gouvernance des stratégies macro-régionales (pas de nouveau fonds, pas de nouvelle législation, pas de nouvelles institutions) La CRPM va même plus loin en plaidant pour une règle des « trois oui » : oui à une meilleure synergie entre les fonds existants et à la mise en place d'actions préparatoires, oui à une meilleure gouvernance entre les secteurs et les acteurs et oui à une plus grande valeur ajoutée européenne grâce à une coordination assurée par la Commission européenne. De plus, nous invitons la Commission à envisager ces stratégies par le prisme du voisinage et à évaluer le soutien que pourraient apporter les programmes de coopération transfrontalière dans le cadre des instruments de la politique européenne de voisinage. Nous

plaidons également pour un renforcement du préfinancement de projets structurants macro-régionaux afin de résoudre les problèmes causés par la raréfaction des capitaux publics à tout niveau. Le taux de préfinancement devrait ainsi être augmenté afin de faciliter le démarrage des projets macro-régionaux à haute valeur ajoutée européenne.

En ma qualité de présidente du Conseil régional du comté de Scanie, je peux témoigner que la gestion très largement intergouvernementale de la première stratégie macro-régionale pour la mer Baltique a révélé ses limites. Les stratégies macro-régionales et de bassin maritime doivent rester européennes avant tout et ne pas être « renationalisées » une fois leur plan d'action adopté. La Commission elle-même, dans son rapport publié l'année passée sur la valeur ajoutée des stratégies macro-régionales, estime que : « La clé de l'avenir réside dans le renforcement du rôle moteur et

*de l'adhésion dans les régions concernées, ce qui rendra le processus décisionnel clair et assurera une meilleure visibilité. Tandis que la Commission continuera à jouer un rôle de premier plan, l'efficacité du rôle moteur des régions concernées devra permettre d'équilibrer davantage son soutien ».* La CRPM voudrait rappeler à la Commission ses propres termes.

C'est pourquoi, je soutiens une approche ouverte du concept macro-régional, basée sur une vraie coordination entre les politiques sectorielles, les financements, les territoires et les parties prenantes, qu'elles soient publiques ou privées. C'est la condition *sine qua non* pour que les macro-régions promeuvent efficacement l'intégration européenne et deviennent un élément important dans l'élaboration des politiques européennes à l'avenir. ☞

**Annika Annerby Jansson**

*Présidente - Conférence des régions périphériques maritimes d'Europe*



La gestion très largement intergouvernementale de la première stratégie macro-régionale pour la mer Baltique a révélé ses limites.

## Saut fédéral

# L'UNION BANCAIRE, FACTEUR DE STABILISATION

À l'aube de cette huitième mandature, le secteur financier mute vers un nouvel équilibre.

L'union bancaire est au cœur du dispositif. Des décisions majeures ont été prises, restent des défis à relever pour qu'elle s'impose comme un mécanisme véritablement européen.

## Dans cette rubrique :

Bienvenue dans un monde nouveau où audace et détermination ont fait naître l'union bancaire en Europe pour restaurer sa stabilité financière et déminer les risques bancaires. Sa finalisation est en marche, elle ne devrait pas souffrir de vents contraires et l'articulation des volets « supervision » et « résolution » va s'opérer et cristalliser, une fois connus à l'automne les résultats de la revue de qualité des actifs bancaires. L'union bancaire offre une réponse aux rêves d'intégration financière en rendant possible une gouvernance entre intérêts nationaux divergents. Elle porte aussi en germe une modification du paysage bancaire qui appellera un réajustement des sources classiques de financement de l'économie réelle et des investissements d'intérêt public européen en redéfinissant des caps.

Marie-France Baud



© Fotolia.com / Spauky1

La crise bancaire et financière, née en 2007, a dégénéré en une crise de la dette de la zone euro en 2010-2011. Elle a dévoilé avec force le lien entre banques en difficulté et gouvernements surendettés. Rappelons-nous juin 2012 quand les faillites des cajas en Espagne menaçaient de faire chavirer l'Etat espagnol, comme ce qui s'était passé en Irlande 18 mois plus tôt, lorsque la panique avait ravagé la zone euro. Elle a, en outre, révélé le caractère bancal de la construction institutionnelle, et paradoxalement, « a constitué une opportunité historique de pallier les failles originelles de conception de l'Union monétaire », soulignent les économistes Adrien Béranger, Jézabel Couppey-Soubeyran et Laurence Scialom<sup>(1)</sup>. Il aura fallu cinq longues années de crise financière, la remontée dramatique des spreads espagnol et italien sans oublier la perte d'accès au dollar qu'ont dû -brièvement- expérimenter les banques françaises au cours de l'été 2011 pour franchir le plus important saut fédéral depuis la création de l'euro. Dans l'urgence, une impulsion politique sans précédent a été prise pour purger les banques de la zone euro de leurs excès et traiter leurs éventuelles faillites, en finir avec le

1) « Union bancaire : le temps joue contre nous », Terra Nova

« nationalisme » bancaire en créant une autorité unique dans la zone euro, l'union bancaire. Inimaginable il y a encore deux ans, l'idée d'un contrôle central du système bancaire européen et des garanties qui lui sont adossées a pris corps assez vite et a été mis sur pied dans des délais records, une fois tracée la feuille de route par le Conseil européen de juin 2012 : le 15 avril dernier, le Parlement européen adoptait à une très large majorité un ensemble de textes complétant le dispositif, entérinant l'accord sur l'union bancaire.

Littéralement arrachée aux dirigeants politiques, fruit d'un travail sans relâche des services de la DG Marché intérieur et de compromis trouvés avec difficultés, c'est à la fois la réforme financière phare de l'Europe et son plus grand projet commun depuis la monnaie unique. Le mécanisme repose sur l'application centralisée de règles définies à l'échelle de l'Union aux banques de la zone euro et de tout Etat membre hors zone qui souhaite y participer. Il instaure de nouvelles règles pour une meilleure capitalisation des banques et un meilleur contrôle des risques, un mécanisme de surveillance unique, SSM, confié à la Banque centrale européenne, et un mécanisme unique de résolution bancaire, SRM.

#### Supervision : ce qui va changer

Le SSM fait entrer la supervision bancaire « dans un nouvel âge » selon la formule de Danièle Nouy, première présidente du conseil de supervision au sein de la BCE, où siègent les superviseurs nationaux. En effet, à partir de novembre 2014, la BCE, avec les banques centrales qui lui sont affiliées, devient la colonne vertébrale de

la future union bancaire. Elle supervisera directement quelques 128 banques dites significatives par leur total de bilan (actifs supérieurs à 30 Mds €) et leur poids dans l'économie nationale (plus de 20 %)<sup>2)</sup>. Le reste du secteur bancaire, soit 15 % des actifs totaux, sera contrôlé au niveau national, les superviseurs appliquant un socle de règles communes. C'est sur l'insistance de l'Allemagne que la BCE ne supervisera que ces 128 banques, ce qui met hors champ les Ländesbanken et Sparkassen qui ont pu prendre des décisions hasardeuses dans les années de bulle. Néanmoins, la BCE sera l'autorité de surveillance ultime de l'ensemble des 6 000 banques que compte le continent, y compris la Grande-Bretagne, en lien avec les superviseurs nationaux, mais pas sous leur coupe : il leur deviendra pratiquement impossible de faire obstruction à la

## C'est à la fois la réforme financière phare de l'Europe et son plus grand projet commun depuis la monnaie unique

supervision de la BCE qui aura un accès direct aux informations sur les établissements bancaires. Reste que l'exclusion du champ direct de la supervision par la BCE peut conduire à de l'arbitrage réglementaire.

Deux rendez-vous majeurs sont prévus d'ici l'automne pour l'analyse de la solidité du secteur bancaire de la zone euro : d'abord la revue des actifs, AQR, lancée par la BCE : jusqu'en août, 135 000 dossiers de crédit seront analysés, couvrant 3 720 milliards d'euros d'actifs pondérés par les risques, soit 58 % de tous les actifs de cette nature détenus par les banques entrant dans le champ d'applica-

tion de cette évaluation. Au-delà des portefeuilles de crédit, seront aussi évalués les actifs qui nécessitent une valorisation s'appuyant sur des modèles en l'absence de marché liquide, comme certains produits dérivés, les actifs immobiliers ayant fait l'objet de saisies ou encore les participations en capital investissement. Ce travail immense permettra, incidemment, de constituer une base de données statistiques au niveau européen. Dans la foulée, l'autorité bancaire européenne (ABE) pilotera une nouvelle vague de *stress-tests*, tests de résistance, sur la base de critères plus contraignants que lors des exercices précédents. Les banques devront détenir 8 % de fonds propres durs (CET 1) et l'objectif est de tester leur vulnérabilité à une crise de liquidités et de vérifier si elles sont capables de maintenir un niveau de fonds propres CET 1 d'au moins 5,5 %

en cas de crise économique majeure. Elles seront testées sur l'hypothèse de deux années de récession. L'ABE met sa crédibilité en jeu : en 2011, les banques irlandaises qui n'avaient pas échoué aux stress tests faisaient faillite quelques mois après !

Les résultats des deux exercices seront publiés en octobre, dans une communication unique. Les estimations de besoins en fonds propres additionnels s'échelonnent pour l'instant entre 280 et 770 Mds €. Une fois les résultats connus, les banques sous-capitalisées auront entre six et neuf mois pour les couvrir et les banques non viables seront démantelées.

#### La charge du souverain déplacée vers les créanciers privés

Le mécanisme de résolution unique de la zone euro ne sera lancé qu'en 2015. En quelque sorte *hardware* institutionnel pour la zone euro, il sera obligatoire pour tous les États participant au SSM et permettra une gestion plus efficace de la résolution d'une banque en faillite, via un conseil de résolution unique, une agence européenne dédiée basée à Bruxelles et un fonds de résolution unique. Le conseil de résolution unique sera chargé de préparer les plans de résolution des groupes bancaires européens transfrontaliers directement supervisés par la BCE et de s'occuper de leur liquidation. Le pouvoir d'identifier une banque défaillante revient à la BCE mais le processus décisionnel reste compliqué, quand bien même il

permet des prises de décisions efficaces dans l'urgence au niveau de la Commission. Et, au bout du compte, les Etats gardent la main : ils conservent un droit de veto sur toute fermeture de banque. Les précédents historiques laissent à penser qu'ils ne s'en priveront pas, surtout quand il s'agit de la faillite d'une banque transfrontalière.

La directive bancaire sur le rétablissement et la résolution, BRRD, proposée par la Commission en juin 2012, adoptée par le Conseil et le Parlement en mai 2014, qui sera

<sup>2)</sup> Dont Barclays, HSBC, Royal Bank of Scotland, Lloyds Banking group, Deutsche Bank, Santander, Société Générale...

## L'union bancaire, facteur de stabilisation (suite)

transposée par les États membres au 1<sup>er</sup> janvier 2015, est le *software* pour traiter la défaillance d'une banque au niveau européen. Elle énonce ce qui doit se passer lorsqu'une banque doit être résolue de manière ordonnée avec un impact minimum sur les contribuables, sur la base des grands principes développés par le Conseil de Stabilité financière : désignation d'autorités de résolution, plans de recouvrement, intervention précoce, plans de résolution et mesures structurelles, mise en œuvre, coopération internationale. La préparation de la résolution est cruciale dans le dispositif de gestion de crises : pour l'agence de notation Standard & Poor's<sup>3)</sup>, elle aurait pu atténuer la propagation à la crise de la dette souveraine et l'absence de plans a contribué à entretenir la perception du *too big to fail*.

Avec BRDD, l'Europe entre dans un monde nouveau, celui du *bail-in*, où les actionnaires et créanciers seront les premiers à éponger les pertes de la défaillance d'une banque : dès 2016, entrera en vigueur une hiérarchie des investisseurs qui seront mis à contribution. Ceux-ci devront couvrir tout perte jusqu'à 8 % du total des dettes de la banque concernée avant tout recours aux deniers publics (*bail-out*). Les dépôts bancaires restent garantis à concurrence de 100 000 € par déposant et par compte et les particuliers et les petites entreprises dont les dépôts dépassent 100 000 € seront les derniers à devoir assumer des pertes : ils figurent en bas de l'échelle de renflouement interne. Reste que les mécanismes d'assurance des dépôts restent nationaux. Il n'y a pas de mise en commun possible si un fonds national ne suffit pas à rembourser tout le monde. Il appartiendra au fonds de

résolution unique, qui verra le jour en 2016, d'assurer que la charge de liquider les banques défaillantes ne sera plus à la charge des États membres. Abondé progressivement par les banques en fonction de leur profil de risques, il devrait se chiffrer à 55 Mds €, sur la base d'un accord intergouvernemental demandé par l'Allemagne. Les contributions des banques seront d'abord allouées à des compartiments nationaux créés au sein du fonds, eux-mêmes progressivement mutualisés sur une période de huit ans. 26 pays, à l'exception de la Suède et du Royaume-Uni, ont signé le traité intergouvernemental sur lequel se basera ce fonds. C'est le signe d'une forte implication politique qui signifie que l'union bancaire ne serait plus un club fermé aux pays de la zone euro.

## Le meilleur des mondes ?

Indépendamment du fait que la résolution ordonnée d'une grande banque complexe, active au plan international est techniquement très difficile, les plans de résolution restent un défi pour l'avenir en cas de crise systémique : comment déclencher la mise à contribution de créanciers seniors non garantis d'une banque en difficultés sans provoquer des incendies et des réactions systémiques ? Compte-tenu des difficultés à détecter les prochaines crises bancaires et sachant que la rapidité de la réponse des décideurs politiques est cruciale, Standard & Poor's se demande si les restrictions sur le *bail-out* ne se transformeront pas en handicap au niveau global. En effet, à l'inverse de l'Europe et des États-Unis, l'Asie Pacifique et l'Amérique Latine, dont l'Australie, le Japon et le Mexique, considèrent que le *bail-out* d'une banque systémique en faillite est moins coûteux que la

mise à contribution de ses créanciers seniors. Parce que le *bail-in* peut déclencher des risques de contagion et significativement réduire l'accès à la liquidité du système bancaire dès qu'une rumeur se fait insistante sur un établissement.

En outre, le fonds de résolution étant limité à 55 Mds €, il ne pourra traiter les dossiers des banques les plus importantes. Et il montera progressivement en charge à parti de 2016. Que faire, en cas de crise, une fois connus en octobre les résultats de l'analyse de la solidité du secteur bancaire ? Il faudrait que le secteur bancaire ait un recours possible au Mécanisme européen de stabilité (MES), le pare feu de la zone euro, qui dispose de 80 Mds € pour affaiblir le lien entre difficultés bancaires et dettes souveraines. Ce sera la solution de dernier recours car deux conditions préalables sont posées à son intervention pour recapitaliser directement une banque : d'abord un renflouement interne équivalent à 8 % des dettes totales de la banque défaillante devra d'abord avoir lieu, comme le prévoit la directive BRRD ; ensuite, l'utilisation des montants disponibles dans les fonds nationaux de résolution bancaire. En outre, la recapitalisation directe rétroactive est politiquement difficile.

## Au-delà de l'union bancaire

Ce cadre fédéral de prévention et gestion des crises bancaires apportera plus de stabilité à la zone euro. Le mécanisme de supervision unique, SSM, ne résoudra pas tout mais en veillant à la concentration des dettes souveraines par les banques nationales, il contribuera à atténuer le cercle vicieux entre banque et souverain. Mais en voulant créer un *level playing field* en matière de business modèles et de gouvernance, le SSM peut parti-

ciper à la réduction de la diversité des structures bancaires, observe Adam Posen et Nicolas Véron, du Peterson Institute, et à l'attrition du secteur, notamment dans la périphérie.

L'union bancaire sera-t-elle suffisante pour remédier à la fragmentation financière de la zone, comme le montrent les écarts importants des taux d'intérêt commerciaux entre Espagne, Italie, France et Allemagne ? Clairement, non. Le principal responsable, c'est le souverain et le coût d'emprunt du souverain se répercute sur celui de son système bancaire. Il est donc essentiel que les réformes de structure soient poursuivies, voire, dans certains cas, initiées pour améliorer la compétitivité des économies. « Cela permettrait de restaurer la profitabilité des entreprises et, par là même, de réduire la plaie des créances douteuses qui affecte tant de banques dans les pays de la périphérie » souligne Jacques de Larosière, président d'Eurofi.

L'union bancaire crée-t-elle les conditions financières idéales pour remettre les banques au service de l'économie réelle ? Si les plus grandes entreprises n'ont aucune difficulté à se financer, tel n'est pas le cas des PME, voire des ETI, dépendantes du crédit bancaire, très difficile à suppléer même si des voies alternatives se préparent. N'y a-t-il pas une certaine forme de schizophrénie à demander une augmentation du crédit privé alors que les pressions réglementaires amènent les banques à se désengager ?

Marie-France Baud

Directrice du Bureau de Bruxelles, en charge des questions bancaires et financières, Confrontations Europe

3) Standard & Poor's Ratings services, « All in on bailing-in? Global resolution regimes take a mixed view » May, 5, 2014.



## Investissements d'intérêt public

# UNE VISION PROSPECTIVE EST NÉCESSAIRE

La demande des investissements d'intérêt public croît car ils contribuent à préparer l'avenir. Les choix des projets et leur financement doivent s'inscrire dans une anticipation des évolutions du monde et de la société<sup>(1)</sup>.

**L**es mutations de l'économie mondiale et de la société rendent urgente la relance de l'investissement pour adapter le système productif, soutenir la demande globale et sortir de la crise.

Si les investissements privés sont indispensables pour renforcer le secteur marchand, les investissements d'intérêt public le sont dans tous les cas où les mécanismes de marché ne peuvent jouer : monopoles naturels (comme les infrastructures et les réseaux), fortes externalités, activités naissantes sans marché constitué, fourniture de biens et services collectifs dont la société estime que nul ne peut être exclu (défense, santé, éducation, eau...). Ils sont le plus souvent faits à très long terme par diverses collectivités publiques concernées.

La demande des investissements d'intérêt public croît, car ils contribuent à préparer l'avenir. L'évolution des technologies impose un effort public d'investissement dans de nombreux domaines tels que l'action contre le réchauffement climatique ; la transformation qualitative et quantitative des systèmes d'éducation de masse ; la recherche fondamentale et l'innovation ; les mutations de la société qui entraînent des demandes nouvelles de santé, d'assistance et d'infrastructure. Or les moyens budgétaires des collectivités publiques sont de plus en plus limités. L'ère du finance-

ment par la dette publique est révolue, en particulier dans la zone euro du fait des règles de stabilité budgétaire. L'impératif de sélection des projets est de plus en plus fort.

## Évaluer les projets

L'évaluation des projets d'investissements d'intérêt public est fondamentale pour les sélectionner. Elle se fait selon un cadre méthodologique constamment enrichi (*voir encadré*). Le choix d'un taux d'actualisation bas, indicateur de préférence pour le futur, conduit à engager des investissements importants pour les générations à venir. L'évaluation de l'impact socio-économique mesure les répercussions du projet sur la société ; elle intègre une prime de risque (incertitude sur les effets, sensibilité des bénéfices attendus

à la croissance, impact sur le marché...).

Les dernières recommandations (commission Émile Quinet, 2013) sont un taux de base de 2,5 % complété d'une prime de risque (sensibilité des bénéfices attendus à la croissance) et d'un coefficient multiplicateur de 1,3 exprimant la contrainte de financement public. Le taux complet d'actualisation, compris entre 5,8 et 9,1 %, reste inférieur au coût du capital privé.


La bonne évaluation des projets est nécessaire, mais ne règle pas tous les problèmes de financement. La contrainte budgétaire pourrait être allégée en reconnaissant l'intérêt européen de certains investissements stratégiques (par exemple, les interconnexions de réseaux), en accroissant pour ceux-ci les financements européens, voire en comptabilisant

hors critères de convergence les crédits budgétaires engagés.

Un autre moyen de desserrer cette contrainte est l'association de partenaires privés, par concession de service public ou par partenariat public-privé. Il faut pour cela une définition claire du rôle des acteurs publics et privés, une capacité publique de conduite de projet, ainsi que la maîtrise des coûts.

Par ailleurs, la multiplicité des projets et des décideurs publics appelle une bonne gouvernance d'ensemble pour éviter la dispersion des moyens et des réalisations. Au moins pour les grands équipements d'intérêt commun, il faut une stratégie de développement.

Les investissements d'intérêt public répondent aux besoins actuels et futurs de la société, qui doit faire ses choix en fonction de l'utilité collective. Ceci appelle débat entre des préférences multiples et contradictoires, qui ne peut se dérouler sans une vision à long terme partagée.

En organisant les Assises pour l'investissement à long terme, Confrontations Europe entend contribuer activement à ce débat. 

**Alain Turc**

Chargé de mission,  
Confrontations Europe

## EVALUATION : LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE

**L**e cadre méthodologique formalisé lors des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Plans par Pierre Massé, Edmond Malinvaud et Marcel Boiteux fonde la décision sur le taux d'actualisation et l'impact socio-économique des projets. Il a été enrichi par les rapports de : Marcel Boiteux (1994 et 2004) sur l'évaluation socio-économique dans le secteur des transports ; Daniel Lebègue (2005) sur la révision des taux d'actualisation des investissements publics ; Christian Gollier (2011) sur le calcul du risque dans les investissements publics ; Alain Quinet (2008) sur la valeur tutélaire du carbone en vue d'une diminution par quatre des émissions européennes de CO<sub>2</sub> en 2050 ; Émile Quinet (2013) sur l'évaluation socio-économique des investissements publics.

<sup>1)</sup> Cet article s'appuie sur les réflexions du Groupe Crise de Confrontations Europe, préparatoires aux Assises européennes du long terme des 3 et 4 décembre 2014. Comptes rendus des réunions disponibles sur [www.confrontations.org](http://www.confrontations.org).

« Brexit »

# POURQUOI LE ROYAUME-UNI RESTERA DANS L'UNION

Renaud Thillaye a lu l'étude récente du Centre for European Reform sur les conséquences économiques d'une sortie du Royaume-Uni de l'UE... et nous invite à être lucides !

## Dans cette rubrique :

Les Européens ont voté... Mais une majorité a émis un doute sur la légitimité de leurs institutions, celle du Parlement européen, mal élu avec 40 % des voix, et celle du président de la Commission, issu du parti arrivé en tête, représentant 12 % du corps électoral. L'avenir de l'Europe ne devra pas rester entre leurs seules mains, cela semble évident au regard des chiffres, mais aussi du manque de vision des uns et des autres, qu'il s'agisse de notre union politique et de notre rôle dans le monde. La Grande-Bretagne, par la voix de Cameron, s'interroge sur son appartenance. Celui-ci a utilisé maladroitement l'argument pour s'opposer à l'élection de Jean-Claude Juncker... mais Renaud Thillaye nous dit qu'elle restera dans l'Union. Et nous aimerions le croire tant nous avons besoin des Anglais, ne serait-ce que pour contribuer à une politique extérieure dont Oleg Kobtzeff, à travers la crise Russie/Ukraine, nous dit qu'elle n'existe pas, affaiblissant du même coup l'UE elle-même.

**Claude Fischer**

© J.P. Chret / Fotolia.fr

Comme s'il ne suffisait pas que les Britanniques remettent en jeu leur avenir au sein de l'Union européenne, des voix s'élèvent « sur le continent » pour les enjoindre à partir. Cette alliance objective entre les plus sceptiques des Européens, et les plus ardents fédéralistes, a de quoi déconcerter. Elle témoigne du climat qui domine actuellement en Europe, où chacun voit son voisin comme la source de ses problèmes plutôt que de se demander comment être utile. Or il y a tout lieu de penser que, comme en 1975, la sortie tant attendue ou redoutée ne se produira pas. La progression du UKIP, et la promesse de David Cameron de tenir un référendum à horizon 2017, ont donné l'occasion aux pro-européens de contre-attaquer. Les sondages deviennent favorables : la proportion des Britanniques qui voteraient pour rester dans l'Union est passée de moins de 30 % en 2012 à 44 % aujourd'hui, tandis que les intentions de vote en faveur d'une sortie chutaient de 50 à 36 % (source : Yougov).

## Points-clés

L'étude récente du Centre for European Reform<sup>(1)</sup> est emblématique de la frénésie qui s'est emparée des centres universitaires et des

1) "The economic consequences of leaving the EU", disponible sur <http://www.cer.org.uk/>

think tanks outre-Manche. Elle donne des réponses particulièrement bien documentées aux principaux arguments en faveur d'une sortie.

► **Échanges commerciaux.** Les échanges entre le Royaume-Uni et les autres États-membres sont de 55 % supérieurs à ce qu'ils seraient si le pays n'était pas membre de l'Union. Contre l'idée selon laquelle l'Europe freine l'ouverture des marchés, le rapport cite la puissance exportatrice de l'Allemagne vers la Chine en exemple, et observe que le Royaume-Uni ne serait pas en position de force s'il négociait seul avec les États-Unis.

► **Règlementation et paperasserie (« red tape »).** Pour les anti-Européens, les PME britanniques seraient bien plus florissantes si elles n'avaient plus à appliquer les législations sociales et environnementales de l'Union. Or le Royaume a le deuxième marché des biens le moins régulé de l'OCDE après les Pays-Bas, et l'Union ne l'a en rien obligé à renoncer à son marché du travail flexible. De nombreux secteurs prospèrent grâce à l'harmonisation réglementaire, notamment la finance.

► **Immigration.** Aucune étude scientifique ne vient étayer les affirmations selon lesquelles l'immigration en provenance d'Europe de l'Est et du Sud met les travailleurs britanniques à rude concurrence et pèse sur les services publics. Confronté au vieillissement de sa population, le Royaume tire un grand avantage de cette main d'œuvre qualifiée qui contribue au financement de la sécurité sociale et des retraites.

## L'idée que le Royaume-Uni est un frein à l'obtention de meilleurs résultats est réductrice

► **Budget européen.** Les Suisses et Norvégiens sont contraints d'y contribuer pour avoir accès au marché unique. Quant à la politique agricole commune et aux fonds régionaux, ils devraient être remplacés par des subventions aux zones en difficulté, notamment le Pays de Galles et l'Irlande du Nord.

### Le « juste retour »...

Ce rapport a le mérite d'étudier les faits de façon aussi rigoureuse que possible. Il ne nie pas que les bénéfices sont inégalement distribués, et que l'immigration, bien que globalement positive, pose

de réels problèmes dans certaines localités. La culture de l'évaluation est une tradition britannique qu'il faut saluer, et qu'on retrouve dans les analyses d'impact (« impact assessment ») désormais menées systématiquement par la Commission et le Parlement européen. A une époque de grands doutes sur le bien-fondé de l'intégration européenne, cette démarche est indispensable. On peut certes regretter la façon

des valeurs européennes. Ils dénoncent la vision identitaire particulièrement étroite véhiculée par le UKIP et les conservateurs, comme si l'identité britannique ne pouvait s'agrémenter d'une dimension européenne. Mais depuis le départ de Tony Blair, personne au sein de la classe politique britannique n'ose tenir ce langage.

Soyons lucides : la France et les autres nations européennes sont, elles aussi, rongées par le scepti-

cisme. Depuis 1992, et plus encore depuis 2005, il est devenu impératif de faire la preuve que l'Union est un atout pour l'économie et l'emploi, faute de quoi l'idéalisme sonne creux. A cet égard, l'idée que le Royaume-Uni est un frein à l'obtention de meilleurs résultats est pour le moins réductrice. Rien n'empêche aujourd'hui les pays de la zone euro d'aller de l'avant au sein de l'Union, sinon la réticence de leurs peuples. Et pour peser dans le monde, l'Europe a besoin du Royaume-Uni.

De rares voix, comme Peter Mandelson et Tony Giddens, en appellent à davantage d'idéalisme et de hauteur de vue. Ils pointent la nécessité de faire bloc par rapport au reste du monde pour défendre

l'objectif d'une « union toujours plus étroite » telle qu'elle figure dans les traités.

**Renaud Thillaye**

Directeur adjoint de Policy Network

### N'AMPUTONS PAS NOTRE EUROPE

« **P**ouvons-nous fédérer tous les Européens de la même façon ? Non, car la différence est déjà dans les faits : dans l'UE 28 nous partageons tous le même marché intérieur, mais nous serons 18 dans l'euro en janvier 2014, avec l'entrée de la Lettonie, et nous sommes 22 + 4 dans l'espace de Schengen. Et la crise a fait monter les tensions. Aucun membre de l'eurozone ne veut quitter l'euro, d'autres veulent y entrer ; tous ont besoin de la consolider et ceci implique « plus de fédéralisme » en son sein. La Grande-Bretagne le sait, mais elle craint cette perspective car son poids politique en serait affecté ; elle ne veut pas entrer dans l'euro et s'interroge même sur son appartenance à l'Union. Elle envisage de renégocier les conditions de son adhésion, et elle refuse la solidarité qu'impliquerait un contrat social européen. (...) »



Contrairement à la réaction de beaucoup de Français, nous souhaitons que la Grande-Bretagne reste dans l'Union. Elle est une des grandes sources de l'esprit européen et sa culture est globale. Certes, ces qualités ont besoin d'être restaurées, et ce pays a trop imposé ses vues pour la construction du marché intérieur, faute de réflexion et d'action des autres pays membres, France en particulier. Mais la Grande-Bretagne va devoir se redéfinir et ses intérêts ne se confondent pas avec ceux de la City. Nous devons participer à leur débat intérieur et solliciter leur intérêt pour des politiques communes dans de nombreux domaines comme l'industrie, l'énergie et l'immigration... »

• Extrait du livre de Philippe Herzog *Europe, réveille-toi*. Editions Le Manuscrit - Paris 2013

Vers un nouvel équilibre ?

# LES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES DE LA CRISE UKRAINIENNE

L'Ukraine vient de signer un accord d'association avec l'UE\*. En quête d'identité, elle veut son indépendance qui passe aussi par sa sécurité énergétique. Confrontée à la crise en Crimée et au Donbass, elle cherche à se défaire de la pression de la Russie avec laquelle elle a des liens historiques très forts. Après cet accord avec l'UE, peut-on espérer une désescalade? Pour Oleg Kobtzeff, c'est aussi en rééquilibrant leurs politiques énergétiques que l'UE, l'Ukraine et la Russie pourraient y parvenir...

La crise qui secoue l'Ukraine se complique par le contexte énergétique de la région : l'importance stratégique des voies maritimes et des pipelines de la Mer Noire ; la dépendance de ce pays vis-à-vis des hydrocarbures russes mais aussi, paradoxalement, celle de la Russie vis-à-vis de l'Ukraine, débouché pour ses produits énergétiques et manufacturés. L'Ukraine a besoin de sortir de cette dépendance et de développer son immense potentiel économique, notamment à l'Est, convoité par les Russes. En effet, le sol ukrainien est riche de produits agricoles issus des terres détenues par des oligarques locaux, des compagnies russes et des multinationales occidentales<sup>(1)</sup>. En sous-sol, l'enjeu est encore plus grand avec deux immenses champs de gaz de schiste<sup>(2)</sup> dont le plus grand, à l'Est, coïncide avec les zones où le repli identitaire russophone est cause d'insurrection. Il faut aussi compter avec la crainte de normes drastiques, voire de fermetures des industries lourdes traditionnelles dans le cadre d'un rapprochement avec l'UE<sup>(3)</sup>. Même les ouvriers les moins éduqués, surtout les plus de 40 ans, se souviennent des « thérapies de

**L'Ukraine doit sortir de la dépendance énergétique et développer son immense potentiel économique.**

choc » néolibérales des années 1990 qui ont fauché les vieilles industries des pays voisins candidats à l'entrée dans l'UE ou « sauvés » par le FMI. Aggravant les rivalités énergétiques, « l'expansion de l'OTAN vers l'Est est perçue par Moscou comme une humiliation politique (...) » ; elle est « instrumentalisée par Vladimir Poutine pour justifier sa nouvelle stratégie eurasiatique », comme le note Andrei Gratchev<sup>(4)</sup> ancien conseiller de Mikhaïl Gorbatchev, dans son analyse de l'ouvrage de Hall Gardner *NATO Expansion and US Strategy in Asia: Surmounting the Global Crisis*. Gardner y récapitule la poursuite têtue de la politique d'encerclement américaine contre laquelle même son concepteur, George Keenan, s'était insurgé après 1991<sup>(5)</sup>. Mais comment développer le dialogue avec Moscou sans avaliser le viol de la souveraineté de l'Ukraine, de son intégrité territoriale et de son droit à effectuer en tant qu'Etat souverain ses propres choix énergétiques et géostratégiques ?



© istockphoto.com / Sergejusar

## Construire un mix énergétique diversifié

Les bases pour négocier une sortie de crise pourraient alors être, sur le plan énergétique, les suivantes :

- Sacrifier sans hésiter le gaz de schiste, atout géostratégique illusoire en raison de son coût écologique (destruction de terres fertiles, de ressources en eau et problèmes de santé publique) ;
- Regarder du côté du Danemark ou des communautés à l'avant-garde de la consommation énergétique non polluante (par exemple l'île danoise de Samsø ou la ville suédoise de Växjö). L'UE doit valoriser ce type de

\* Cet accord a également été signé par la Géorgie et la Moldavie le 27 juin à Bruxelles (à l'heure du bouclage de ces pages) dans le cadre du Partenariat oriental.

1) Cf. <http://latifundist.com/rating>

2) Voir le rapport sur l'Ukraine de l'U.S. Energy Information Administration :

[www.eia.gov/countries/country-data.cfm?fips=UP](http://www.eia.gov/countries/country-data.cfm?fips=UP), puis le rapport de la BERD sur les derniers développements dans ce secteur et le rapport de l'agence énergétique des Etats-Unis.

3) Sur les dommages irréparables infligés, dans le bloc soviétique, à quantité d'infrastructures industrielles par le mépris des normes de sécurité, cf. O. Kobtzeff, "Environmental Security and Civil Society", in: Gardner, Hall, ed., *Central and South-central Europe in Transition*, Westport, Connecticut: Praeger, 2000, pp. 219-296.

4) <http://us.macmillan.com/natoexpansionandusstrategyinasia/HallGardner>.

5) Palgrave Macmillan: New York, Basingstoke, 2013. Pas plus que Keenan ou Henry Kissinger, on ne peut soupçonner H. Gardner, respecté par l'OTAN comme un de ses meilleurs consultants, de complaisance pro-russe.

modèle pour assurer son indépendance énergétique et celle de l'Ukraine dont le potentiel en termes d'énergie éolienne et de biomasse est important ;

- Faire du Captage et du stockage de dioxyde de carbone (CSC) une priorité dans le cadre d'un accord Est-Ouest entre l'UE et la Russie. Ce serait une excellente occasion pour réduire les tensions générées par la peur de voir disparaître les houillères du Donbass mais aussi pour mettre au point une formidable technique neutralisant la pollution due au charbon. Les efforts d'investissement nécessaires dans la recherche devront être mutualisés et ouvriront la voie à une coopération russe-ukrainienne-occidentale ;

- Relancer le débat sur l'avenir du nucléaire et s'interroger sur son abandon dans nombre de pays européens. La très écologique Suède a renversé complètement sa politique après avoir entamé une sortie du nucléaire dans les années 1980<sup>(6)</sup>. Non seulement les solutions

pour remplacer le nucléaire peuvent être encore plus dangereuses pour l'environnement (cf. par ex. l'Allemagne qui relance son charbon et la lignite et s'oriente vers le gaz de schiste), mais on gâcherait les infrastructures, les compétences scientifiques et les budgets qui permettraient à l'avenir de découvrir la fusion et d'autres solutions aux problèmes de radioactivité et de déchets. La Russie, privée de débouchés pour ses hydrocarbures, se rabattra nécessairement sur une exploitation du nucléaire que l'absence de coopération internationale rendrait alors extrêmement risquée. Après Tchernobyl, expliquer aux Ukrainiens que le

**La Turquie et la mer Noire pourraient redevenir ce que fut autrefois Byzance : une zone de rencontres, d'échanges et de coopération.**

nucléaire leur donnerait leur indépendance énergétique ne sera certes pas facile, mais si l'atome est un risque, les catastrophes engendrées par l'extraction du gaz de schiste sont une certitude. La mise en œuvre de toutes ces mesures prendra du temps. Mais la Russie doit comprendre que la dépendance énergétique de ses clients-otages est tout aussi malsaine pour elle que pour eux. Cette situation fait d'elle la cible des intrigues internationales et le jouet des caprices du marché des hydrocarbures. C'est la malédiction des États-rentiers. La Russie, qui a de nombreux atouts,

## La Russie doit comprendre que la dépendance énergétique de ses clients-otages est tout aussi malsaine pour elle que pour eux

doit en profiter pour répartir ses œufs dans d'autres paniers et s'enrichir grâce à des secteurs trop négligés depuis 1991 (le tourisme, l'industrie, la haute technologie, le numérique...). Parallèlement, la construction d'un vrai système juridique indépendant créerait les conditions pour l'essor de PME, de l'emploi et d'un marché russe intérieur. Libérés du fardeau de leur dépendance énergétique, les anciens clients reviendraient comme consommateurs des produits d'une économie russe enfin diversifiée et réellement puissante. De nouvelles relations commerciales et de coopération pourraient se développer dans l'intérêt mutuel.



© Fotolia.com / Zhanstudio

### Le rôle de la Turquie

La Turquie pourrait jouer un grand rôle dans un nouvel équilibre eurasiatique<sup>(7)</sup>. Pour cela, elle doit rejoindre l'UE afin d'empêcher le renforcement d'un axe de marginalisés frustrés (Moscou-Ankara-Téhéran) déjà esquissé

avant que l'affaire syrienne ne divise à nouveau Turcs et Russes. Il faudra en parallèle encourager ce rapprochement russo-turc que l'on pouvait sentir depuis le début de ce siècle et qui serait, s'il se réalisait, un tournant historique dans la stabilisation de la Mer Noire et de la Caspienne. Au lieu d'être une zone de conflits, la Turquie et la mer Noire, avec les passages stratégiques (routes maritimes et pipelines dont tous, Occidentaux, Russes, Ukrainiens et Moyen-Orientaux partageraient les avantages), redeviendraient ce que fut autrefois Byzance : une plaque tournante, une zone de rencontres, d'échanges et de coopération, un

point entre l'Europe et l'Eurasie. On recommandera la lecture de la longue liste de propositions présentées aux dirigeants occidentaux par d'autres comme Kissinger ou Hall Gardner<sup>(8)</sup>. Si on ne prend pas au sérieux tous les scénarii de sortie de crise, ce qui en

résultera ne sera peut-être pas un retour à la Guerre froide, ni un bain de sang comme en Yougoslavie dans les années 1990, mais bien pire. ☞

**Oleg Kobtzeff**

*Professeur de géopolitique  
American University of Paris  
(9 juin 2014)*

<sup>6)</sup> <http://sweden.se/society/energy-use-in-sweden>.  
<sup>7)</sup> Voir la réunion du groupe « Energie/ Environnement » de Confrontations Europe : l'impact de la crise en Crimée, le 25 avril avec Tusiad ; et l'article de Claude Fischer dans *MedEnergie* n° 45, juillet 2014 : « Les relations énergétiques UE/Turquie. La Turquie, une puissance régionale incontournable pour la Russie et l'Europe ».

<sup>8)</sup> H. Kissinger, *op. cit.* et H. Gardner, « NATO, the EU, Ukraine, Russia and Crimea: The "Reset" that was Never "Reset" », *Nato Watch*, Briefing Paper No.49, 3/04/2014.

## Echanges internationaux

# BRÉSIL-EUROPE : CE QUE NOUS DIT LA PLANÈTE FOOTBALL

Entre le pays hôte de la Coupe du monde de football et l'UE, des liens étroits pourraient profiter aux deux parties sur les plans économique et politique, souligne Arancha Gonzalez, experte en commerce international<sup>(1)</sup>. La balle est aussi sur le terrain d'une meilleure collaboration internationale en faveur de règles permettant de faciliter les échanges...

## Dans cette rubrique :

Au Brésil, pays du football-roi, en Afrique, une et plurielle, se dessinent des espaces en « renaissance », en « rattrapage », en « émergence », ouverts sur le monde et cherchant à relever les défis de la croissance, de la réinvention de la démocratie et de l'unité dans la diversité. L'Europe doit changer de lunettes pour assimiler les métamorphoses en cours et réinventer un partenariat à la hauteur des enjeux avec ces pays. Car si leurs trajectoires et les réalités locales sont diverses, tous sont confrontés au défi de créer les conditions d'une croissance plus endogène et inclusive. Arancha Gonzalez le souligne au sujet du Brésil et les acteurs réunis par Confrontations Europe lors du Sommet de la société civile sur le partenariat économique UE-Afrique (synthèse dans ces pages) l'ont dit avec force, en insistant sur la nécessité de renforcer l'intégration régionale. Il y a là matière à un dialogue constructif et à des coopérations humaines et productives entre l'Europe et ces pays.

Catherine Véglie

© Fotolia.com / Andrew Barker

Le fait que la Coupe du monde de football revienne au Brésil 64 ans après<sup>(2)</sup> est assez révélateur de l'importance du pays dans l'économie mondiale. Avec un taux de croissance du PIB annuel moyen de l'ordre de 4 % depuis le début de ce siècle, le Brésil rattrape les pays à haut revenu qui enregistrent un taux de croissance annuel de seulement 1,7 %. En tant que membre du G20 et du groupe des BRICS, le Brésil a son mot à dire dans l'élaboration des politiques à l'échelle mondiale. Ses droits de vote au FMI ont augmenté avec la dernière réforme et aujourd'hui trois Brésiliens dirigent des organisations internationales importantes, l'OMC, la FAO et la Convention sur la Biodiversité.

Les perspectives mondiales du Brésil ne sont pas nouvelles. Membre fondateur du GATT, le prédécesseur de l'OMC, ce pays a été un membre actif du système commercial multilatéral pendant plus de six décennies. Ses principaux intérêts dans les marchés d'exportation ont quelque peu changé au fil du temps, mais l'agriculture reste un secteur d'exportation essentiel et ce, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle alors qu'il était déjà un

1) A. Gonzalez a été notamment directeur de cabinet du directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, de 2005 à 2013 et sa représentante auprès du G20.

2) Le Brésil a accueilli la Coupe du monde de football en 1950, accueillant déjà le plus grand nombre de spectateurs, avec une moyenne de 47 500 par match.

grand exportateur de café. Après d'importants investissements dans la R&D agricole ces dernières années, le Brésil a fortement augmenté sa productivité dans ce secteur pour devenir l'un des principaux exportateurs mondiaux de produits agricoles. Sa part dans les exportations mondiales globales est légèrement supérieure à 1 %, mais dans les exportations agricoles elle approchait les 5 % au cours de la dernière décennie. Une augmentation importante des exportations de gaz et de pétrole a donné du poids aux produits de base dans les exportations brésiliennes.

L'UE est le partenaire commercial le plus important du Brésil. En 2012, 20 % de ses exportations de marchandises étaient destinés à l'UE et 21 % de ses importations provenaient de l'UE<sup>(3)</sup>. Mais les liens entre le Brésil et l'UE ne se limitent pas aux biens échangés et concernent aussi de plus en plus les échanges de services. Ces dernières années, les clubs de football européens ont ainsi acheté un nombre important de joueurs en provenance des ligues de football d'Amérique latine. Et les joueurs brésiliens, depuis longtemps considérés comme parmi les meilleurs au monde – qui ne connaît pas Pelé ou Marta Vieira da Silva (« Marta ») devenue championne de Suède avec son club de Tyresö FF en 2012 ? – sont largement représentés. Ces flux de joueurs reflètent un phénomène bien plus large de ces dernières années : l'existence d'un marché mondial des talents qui ne se limite pas aux hommes mais s'est également ouvert aux femmes.

Alors que les footballeurs brésiliens viennent en Europe, les ingénieurs, les architectes et les médecins portugais et espagnols partent au Brésil où la demande pour leurs professions est énorme par rapport à un marché européen du travail léthargique.

### Mesures non tarifaires : goulet d'étranglement

Pourtant, tout n'est pas rose dans ce monde interconnecté, ni dans le domaine du football, ni dans celui des échanges de produits et services. Et si le commerce est un puissant moteur de croissance, celle-ci doit s'accompagner de mesures nationales et régionales destinées à garantir que les bénéfices sont distribués de façon plus égale entre les citoyens. Comme nous l'avons vu au Brésil, en Amérique latine mais également en Europe, la croissance allant de pair avec une aggravation des inégalités ne mène qu'à l'agitation et à l'instabilité.

Au niveau multilatéral, les négociations commerciales dans le contexte du Cycle de Doha ont été lentes même si la Conférence ministérielle de Bali en 2013 a représenté une avancée importante, notamment dans le domaine de la facilitation des échanges. Les négociations régionales impliquant le Brésil en tant que membre de Mercosur et l'UE n'ont pas non plus montré beaucoup de signes de progrès. Pourtant des liens étroits entre les deux blocs pourraient profiter aux deux parties, à la fois du point de vue économique et géopolitique.

Ces dernières années, les négociations commerciales ont été marquées par un virage important vers le régionalisme et notamment les négociations méga-régionales, telles que le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) ou le Partenariat transpacifique (TPP). Ces négociations portent principalement sur des mesures non tarifaires (NTM) pour le commerce. Dans un monde où les tarifs sont relativement faibles, notamment en raison des précédents succès des négociations commerciales multilatérales et des réductions tarifaires bilatérales et unilatérales, les mesures non-tarifaires constituent un goulet d'étranglement de plus

en plus important pour le commerce. Les frais consacrés à la collecte d'informations portant sur les critères et les réglementations dans les marchés de destination sont souvent élevés. Le fait de satisfaire ces critères ou ces normes augmente les coûts de production, et les exigences en matière de certification deviennent souvent des obstacles difficiles – voire impossibles – à surmonter. Et lorsque les critères et ces normes varient selon les marchés de destination, les coûts sont alors multipliés.

Les petites et moyennes entreprises souffrent particulièrement de cette situation. Une récente étude réalisée auprès d'entreprises par le Centre du Commerce International révèle qu'une large proportion de négociants en Amérique latine est touchée par les mesures non-tarifaires, dont la plupart concerne des mesures techniques. Plus de 50 % des entreprises du Pérou et d'Uruguay et plus de 60 % de celles du Paraguay ont indiqué qu'elles étaient exposées à de telles mesures. Il peut donc se révéler très payant de trouver des moyens de réduire le coût à payer pour respecter les mesures non-tarifaires. Rappelons-le, les PME peuvent devenir les multinationales de demain.

L'accord sur la facilitation des échanges, conclu lors de la Conférence ministérielle de l'OMC à Bali, est destiné à simplifier les procédures douanières et transfrontalières et à réduire le coût de ces mesures non-tarifaires, en particulier pour les PME. Il est vraiment novateur car il implique la mise en œuvre de mesures subordonnées à l'assistance financière et technique fournie aux pays en voie de développement, et en particulier aux plus pauvres. Les approches bilatérales et régionales visant à réduire le poids des mesures non-tarifaires pourraient impliquer deux éléments : un accord sur la reconnaissance ou l'harmonisation

mutuelle des critères ou réglementations associé à une assistance technique destinée aux acteurs plus faibles, en particulier lorsqu'il s'agit de soutenir les PME. Des accords de même nature existent déjà au niveau des sociétés privées exerçant leurs activités dans les chaînes de valeur internationales : les gros acheteurs exigent que certains critères – concernant la qualité, le développement durable ou les problèmes sociaux au sens large – soient respectés afin d'être sûrs de s'approvisionner auprès des fournisseurs voulus. Et ils sont prêts à soutenir ces PME et à les aider à respecter les critères afin d'être certains de travailler avec des sources d'approvisionnement fiables et stables. Il existe une proposition gagnant-gagnant dans les dispositifs tels que la « création de valeur partagée » de Nestlé et la politique d'approvisionnement responsable d'Unilever.

Les grands événements sportifs internationaux comme la Coupe du monde au Brésil illustrent combien les normes et les réglementations peuvent faciliter les échanges internationaux. Les normes internationales concernant la taille d'un terrain de football et l'apparence du ballon garantissent que les joueurs du monde entier savent à l'avance selon quels paramètres ils vont jouer. Grâce aux normes internationales de télécommunications, les supporters du monde entier vont pouvoir regarder les matches de football, et avec les normes de sécurité mises en place, les spectateurs qui se rendent dans les stades vont pouvoir se sentir en sécurité pendant le jeu. À ce titre, le football offre un excellent exemple de la façon dont la collaboration internationale peut uniformiser les règles pour permettre au meilleur de gagner. 🏆

**Arancha Gonzalez**

*Directrice générale Centre du commerce international (ITC)*

<sup>3)</sup> Selon les profils de pays de l'OMC

## Verbatims



« La voix et l'engagement de l'ensemble des acteurs de la société civile des pays de l'UE et d'Afrique, et en particulier des entreprises, doivent être pris en compte. »

Claude Fischer, présidente de Confrontations Europe, dans sa Lettre ouverte aux chefs d'Etat et de gouvernement du 31/03/2014.

A lire sur [www.confrontations.org](http://www.confrontations.org)

« Le continent africain est un espace en renaissance au même titre que l'Inde ou la Chine ! »



Lionel Zinsou, président, fonds d'investissement PAI Partners



« Pour ouvrir de nouveaux marchés pour l'Europe comme pour l'Afrique, des partenariats doivent être noués entre les entreprises européennes et africaines. »

Franck Tapsoba, directeur général, Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso.

« Une révolution entrepreneuriale est en cours en Afrique et modifie profondément le continent. »



Jean-Michel Severino, président, Investisseurs et Partenaires (I&P)



« Les négociations d'accords de partenariat économique (APE) sont un élément important pour penser le rôle du secteur privé dans le développement des pays africains. »

Sergeui Ouattara, président, Chambre de commerce UE-Afrique (EUACC).

« Sur la question des APE, la position de la France est très simple : l'intégration régionale doit être une priorité. »



Pascal Canfin, ancien ministre délégué chargé du Développement

## Partenariat économique UE-Afrique

# LES RECOMMANDATIONS « EURAFRICAINES »

Dans la perspective du 4<sup>e</sup> Sommet UE-Afrique des 2 et 3 avril 2014, Confrontations Europe et ASCPE-Les Entretiens européens ont organisé le 6 mars à Bruxelles un Sommet de la société civile réunissant 30 intervenants et 130 participants sur le thème « Dialogue public-privé pour un renouveau du partenariat économique entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest et du Centre ». Ce texte présente la synthèse de leurs recommandations.

Les intervenants ont affirmé la nécessité de changer radicalement les rapports entre l'Afrique et l'Europe pour engager un dialogue d'égal à égal, fédérant les acteurs publics et privés avec la participation active des sociétés civiles des pays des deux continents<sup>(1)</sup>.

L'Afrique et l'Europe ont besoin de repenser leur partenariat et de le renforcer en créant de nouvelles solidarités pour promouvoir, dans la mondialisation, la paix, le développement durable, la gouvernance et l'universalisme de demain, riche de tous les particuliers.

### Changer de lunettes

L'Europe est porteuse d'un modèle de création d'une communauté pacifique dont l'identité plurielle peut être source d'inspiration pour l'Afrique, une et multiple. L'Afrique, qui cherche à relever les défis d'un développement endogène, de la réinvention de la démocratie et de l'unité dans la diversité, peut aider l'Europe à redevenir un acteur de sa croissance propre, comptant dans le monde.

Dans un contexte démographique exceptionnel, l'Afrique doit accélérer les investissements,

les coopérations et les projets concrets dans des domaines essentiels (agriculture, énergie, infrastructures...) pour créer les conditions d'une croissance durable et inclusive répondant aux besoins des populations. L'Europe, dont la part de marché est en recul sur le continent, doit changer de lunettes pour assimiler la métamorphose en cours et être ouverte sur l'Afrique pour : favoriser une stratégie de co-développement industriel ; revoir sa politique commerciale et réorienter les accords de partenariat économique (APE) vers l'objectif prioritaire de l'intégration régionale ; développer des coopérations dans l'éducation, la formation et le financement de l'économie.

Sur ces questions-clés mises en débat le 6 mars à travers les enjeux des secteurs agricole et de l'énergie, les intervenants ont proposé d'aller plus loin en prenant des initiatives pour développer des solidarités humaines et productives dans l'intérêt mutuel du développement de l'Afrique et de l'Europe.

### Soutenir l'industrialisation, rééquilibrer les échanges

► Premier investisseur en Afrique, au regard de son stock

d'actifs sur place, l'Europe a une responsabilité considérable comme acteur du développement productif du continent. Ses IDE doivent s'accélérer, contribuer au développement des capacités productives et de transformation locales. La création de co-entreprises, par exemple dans les filières agricoles, les partenariats entre entreprises européennes et africaines pour conquérir des marchés extérieurs doivent être encouragés.

► Les échanges commerciaux, essentiels aux deux partenaires, doivent être rééquilibrés et les APE donner la priorité à l'intégration régionale en privilégiant une approche différenciée, tenant compte des spécificités et des réalités locales.

L'accord APE entre la CEDEAO et l'UE, bouclé au niveau technique en février 2014, n'écarte pas les interrogations des acteurs ; il nécessite l'implication permanente des sociétés civiles, et notamment des entreprises, dans sa mise en œuvre. Les APE doivent être un levier en termes de développement à

<sup>1)</sup> Lire aussi l'article de la journaliste Christine Holzbauer et la synthèse des interventions des écrivains Fatou Diome et Beseat Kiflé Sélassié dans le n° 105 - avril-juin 2014 de *Confrontations Europe La Revue*.



# DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

condition qu'ils s'accompagnent d'efforts et de politiques des pays africains pour :

- opérer une transition fiscale, une harmonisation des droits et un renforcement des institutions ;
- structurer les marchés locaux et encourager les échanges commerciaux pour bâtir des espaces économiques régionaux intégrés dans une Union africaine favorisant les échanges intracontinentaux. Dans le secteur agricole, la mise en place de dispositifs pour structurer des filières et réseaux commerciaux au niveau régional, de politiques agricoles et la création d'une Union panafricaine de l'agroalimentaire sont proposées pour valoriser les ressources locales. L'expérience européenne en matière d'intégration régionale doit permettre d'engager un dialogue constructif.

## Des coopérations dans l'éducation...

► Dotée d'impressionnantes ressources humaines, l'Afrique doit relever les défis de l'éducation et

de la formation pour offrir à sa jeunesse des perspectives d'emplois utiles au développement. Face au manque criant de qualifications et de compétences dans tous les secteurs et à tous les niveaux, les Etats doivent repenser leur stratégie en matière d'éducation et les entreprises sont un acteur-clé de la formation.

Les intervenants se sont prononcés en faveur d'un dialogue étroit entre les établissements d'enseignement et le secteur privé, encouragé à recruter une main d'œuvre locale, et pour un développement de l'utilisation des technologies numériques qui transforment les méthodes d'apprentissage.

La coopération de l'UE est nécessaire pour :

- soutenir le renforcement des systèmes d'éducation et de formation et la diffusion des nouvelles technologies, qui réclament des financements pérennes ;
- fournir un accompagnement en méthodologie (statistiques, identification de filières, ...), en ingénierie de l'éducation et en formation de formateurs ;
- susciter des partenariats entre universités européennes et africaines (transferts de savoirs, création de cursus, échanges d'étudiants et d'enseignants...);
- valoriser l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs africains.

## ... et le financement de l'économie

► Des ressources privées et publiques doivent être mobilisées pour l'investissement productif et la réalisation d'infrastructures.

Même si le paysage bancaire et financier évolue avec le développement de banques africaines et de bourses régionales, signe d'une réappropriation de leur économie par les Africains, il faut renforcer les circuits de transformation de l'épargne pour la mettre davantage à disposition de l'économie réelle.

L'accès au financement reste en effet le premier obstacle au développement des entreprises et à la création de PME, trop peu nombreuses. Les banques doivent favoriser les projets entrepreneuriaux en créant des outils financiers et en réévaluant leurs conditions de prêts.

Le secteur énergétique peut être pilote pour créer une industrie et une culture financières en Afrique. Le financement des infrastructures réclame la mise en place de véhicules d'investissement spécifiques et innovants, privilégiant le long terme. Les banques et les États ont un rôle essentiel à jouer : les premières en créant des produits d'épargne dédiés au financement de projets énergétiques ; les seconds en développant le marché obligataire et en créant des instruments de garantie. La constitution de cette finance publique est nécessaire pour partager les risques - avec le soutien de fonds européens - et encourager les investissements publics et privés.

L'Europe et l'Afrique partagent un même défi de financement à long terme de l'économie et doivent engager un dialogue sur les politiques à concevoir pour le favoriser. ☞

**Catherine-Véglio-Boileau**  
Directrice des rédactions,  
Confrontations Europe

## Verbatims

« La création d'une Union panafricaine de l'agroalimentaire (UPA) [permettrait] d'avoir un marché plus important et d'améliorer la compétitivité des économies. »



**Simone Zoundi**, Pdg, Sodepal-SA, Burkina Faso

« L'apport de formation acquis au sein de l'entreprise participe au développement général du pays et de l'Afrique. »



**Mathieu Tankoano**, directeur, IGIP-Afrique

« Le droit à la formation en Afrique devient élitiste. »



**Roland Portella**, président de la Coordination pour l'Afrique de demain (CADE).

« L'épargne n'est pas utilisée à bon escient, les banques sont en situation de surliquidité, elles n'offrent pas de crédit aux jeunes ni à ceux qui veulent entreprendre. »



**André-Franck Ahojo**, consultant, projet Ohada-IFC, Groupe Banque mondiale

« La BMS [veut] favoriser l'accès des femmes et des jeunes au financement bancaire, drainer les ressources liées aux activités informelles et promouvoir la bancarisation qui s'élève à 5-6% seulement au Mali. »



**Mamadou Daffé**, directeur des opérations, Banque malienne de solidarité (BMS-SA).

« Le secteur de l'énergie peut faire figure de pilote en Afrique pour encourager la création d'une industrie financière et développer une véritable culture financière. »



**Jacques Nyemb**, avocat, Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP

« L'ouverture à l'Afrique est un test majeur de l'aptitude de l'Europe à s'ouvrir au monde. »



**Philippe Herzog**, président fondateur de Confrontations Europe.

• Verbatims extraits des Actes du Sommet disponibles sur [www.confrontations.org](http://www.confrontations.org)

## POUR EN SAVOIR +

Le Sommet de la société civile a été organisé en partenariat avec le ministère français des Affaires étrangères, la Commission européenne et de nombreux autres acteurs européens et africains. Retrouvez les actes du Sommet, le programme avec la liste des 30 intervenants et des partenaires ainsi que toutes les informations sur les travaux du groupe « UE-Afrique(s) » sur [www.confrontations.org](http://www.confrontations.org)

Confrontations Europe : passage de témoin

# UN RENOUVELLEMENT CONSTANT POUR LE MÊME IDÉAL

Nous avons vécu un moment émouvant ce 26 juin 2014, lorsque Philippe et moi-même avons passé le témoin à Marcel Grignard, ami fidèle de Confrontations Europe depuis plus de 10 ans, qui en devient le président, entouré de quatre vice-présidents, Jean-Paul Bailly, Olivier Fréget, Hervé Jouanjan et Bernadette Vergnaud. Emus mais contents, nous sommes fiers de transmettre à nos amis une belle association, devenue un réseau européen de citoyens et d'acteurs de la société civile, une école de pensée reconnue et estimée, et un lobby d'intérêt général apprécié des institutions.

**D**epuis 1992, Confrontations Europe a beaucoup changé, de nom trois fois, de projet aussi... pour mieux rester elle-même, au service de la construction de l'Europe, une Europe compétitive et solidaire, ouverte au monde.

## Confrontations pour une conflictualité ouverte, viable, créative

Le nom de naissance de l'association traduisait la volonté de sortir de la « lutte des classes » et faire de la différence, voire du conflit, le moteur de la réflexion et de l'action pour revivifier le débat public sur les questions économiques devenues taboues en France après l'échec – déjà – des forces sociales et politiques. On s'assemble parce qu'on est différent !

L'originalité de la démarche – qui prenait à contre-pied tout ce qui se faisait – a suscité

**On s'assemble parce qu'on est différent !**

la curiosité et l'adhésion de personnalités d'horizons divers, et notamment du monde de l'entreprise, aux côtés des fondateurs Philippe Herzog, Michel Rocard, Jean Peyrelevade, Jean-Pierre Brard, Jean-Christophe Le Duigou. Confronter ses interrogations et ses convictions à celles d'autres qui ne pensent pas pareil, ce n'était pas si facile, mais ce n'était qu'un premier

pas vers une méthode bien plus novatrice, liée indissociablement à notre quête de comprendre notre époque et notre société et d'agir pour sa transformation. Nous avons dû apprendre à nous poser les « bonnes » questions ensemble, élaborer des problématiques communes... « Ainsi s'est développée Confrontations, d'abord portée par le caractère surprenant et attachant d'un débat finalement assez nouveau entre sensibilités aussi profondément différentes, ensuite de plus en plus par l'intérêt même des travaux », comme a pu l'écrire Michel Rocard<sup>(1)</sup>. Ceux-ci vont très vite déborder du cadre national pour s'intéresser à l'Europe. Au lendemain du referendum de Maastricht, Confrontations appelle les « oui » et les « non » à travailler ensemble pour construire l'Europe. Il s'agit

de mobiliser notre société pour la réussir, d'autant plus que nous savons que l'union monétaire est bancal, et qu'il faut une union économique et politique. Or, l'excès de délégation à l'État et au gouvernement prive l'Europe de ses forces : il est urgent d'inventer une démocratie qui permette la participation. Maître mot pour Confrontations qui va renouveler son projet et deve-



Claude Fischer et Philippe Herzog deviennent présidents d'honneur

nir « Confrontations pour une démocratie participative ».

## Confrontations pour une démocratie participative

Le projet est ambitieux. L'association se fixe pour objectif d'informer et de former à l'Europe les citoyens et les acteurs français, de les « brancher » sur des acteurs d'autres pays d'Europe. Elle commence un tour d'Europe, à Berlin, à Budapest, Varsovie dans les années 2000. Parallèlement, « assistant parlementaire » de Philippe Herzog alors député européen, l'association découvre les institutions de l'intérieur. Elle n'aura de cesse d'essayer de les ouvrir aux citoyens et aux acteurs

des pays d'Europe. Dès 1996, Philippe Herzog propose, dans un rapport au Parlement européen, toute une série de dispositifs pour leur permettre de participer. En 1998, il conduit une mission en France avec Confrontations pour le gouvernement : nous proposons d'impliquer la société française en construisant de nouvelles relations sociales et industrielles alors que l'euro se met en place. Mais le gouvernement ne comprend même pas de quoi il s'agit : pourquoi perdre son temps à associer les gens à l'élaboration des poli-

<sup>1)</sup> Cf. Sa préface du livre de Philippe Herzog « Europe, réveille-toi », Éditions Le Manuscrit, Paris 2013.

tiques publiques, à leur mise en œuvre et à leur évaluation ? Il est légitimé par leur vote et ça lui suffit. Seule la démocratie représentative compte, la démocratie participative est confondue avec la démocratie d'opinion où s'expriment les soutiens et les oppositions. L'Europe est confisquée, l'État fait écran, pire, elle lui sert de bouc émissaire. Ce déficit démocratique a des conséquences terribles pour l'Europe : les Français ne comprennent pas le grand élargissement de l'Union européenne en 2004, et sollicités en 2005 pour ou contre un Traité constitutionnel, ils votent majoritairement contre, plongeant l'Europe dans la crise politique (c'est la crise de 2008 qui obligera l'UE à se consolider institutionnellement avec quelques avancées fédérales pour éviter l'explosion).

Confrontations prend alors son bâton de pèlerin et fait un tour d'Europe – 10 capitales en 10 mois – pour aller à la rencontre des autres Européens et débattre avec eux d'options de relance du projet européen. C'est dans ce tour d'Europe que l'association, qui affiche l'ambition de « former société en Europe », va devenir véritablement un réseau européen, avec des partenaires en Allemagne, à Londres, en Italie ou en Pologne, et devenir « Confrontations Europe ».

### Confrontations Europe

La découverte et la connaissance des nations et des peuples, de la diversité de leurs cultures, de leurs histoires, de leurs langues, dans nos périples et grâce au cinéma européen<sup>(2)</sup>, nous interrogent sur l'avenir de l'Europe. Elle ne sera pas un État supranational, pas même les « États-Unis d'Europe », mais une fédération, mieux une confédération de nations unies sur un projet, et avec une gouvernance originale,

représentant la diversité unie dans des institutions représentatives et participatives. Force est de constater que l'Europe est en mal de projet et d'institutions efficaces, et que les sociétés – sans vouloir en sortir – s'en désinté-

ressent. Les élections européennes de mai 2014 ont été décevantes. Ni les partis politiques, ni les candidats à la présidence de la

Commission européenne, n'ont su présenter une vision et offrir un programme d'action qui aurait sensibilisé et mobilisé l'électorat. Plus que le vote extrémiste, certes préoccupant, c'est l'abstention massive qui doit être considérée, car elle a beaucoup de signification, et certainement pas le rejet de l'Europe (ni même de l'euro). Aujourd'hui, la présidence est confiée à Jean-Claude Juncker au nom d'une légitimité électorale très faible, le PPE ayant obtenu 29,43 % des suffrages, soit 12,68 % de l'ensemble du corps

électoral ! On aurait préféré que ce soit au nom de la légitimité de son projet. Confrontations Europe s'est toute entière mobilisée pour offrir un diagnostic lucide et éclairant de la crise qui explose en 2008. L'association a participé au chantier de rénovation du marché intérieur et de la stabilisation financière. Une action reconnue et qui a valu à Philippe Herzog de devenir

2) Confrontations Europe est partenaire du Festival de films « L'Europe autour de l'Europe » qui présente chaque année – sous la direction d'Irena Bilic – 150 films de 35 pays d'Europe.

## « Former société en Europe »

### BON VENT À LA NOUVELLE PRÉSIDENTE



Marcel Grignard,  
président

Marcel Grignard a été élu président de Confrontations Europe le 26 juin, ovationné par une Assemblée générale nombreuse et chaleureuse, qui a en même temps salué Philippe Herzog et Claude Fischer pour leur engagement depuis 22 ans. Militant syndical, grand connaisseur du mouvement social, Marcel a le souci de l'organisation. Il animera le réseau avec l'ambition de rassembler toutes les énergies au service de l'Europe dont l'horizon est pour lui « indépassable ». Il sera accompagné dans cette tâche difficile par une nouvelle vice-présidente : **Jean-Paul Bailly**, ancien président de La Poste, **Olivier Fréget**, avocat, **Hervé Jouanjean**, ancien directeur général de la Commission et **Bernadette Vergnaud** dont l'expérience au Conseil régional de Poitou-Charentes puis au Parlement européen sera très utile. Alain Lamassoure, ancien vice-président de l'association, va se consacrer au Parlement européen.

Cette présidence, porte-parole auprès des citoyens et des institutions, dirigera un Conseil d'administration<sup>(1)</sup> renouvelé

pour prolonger et enrichir l'action de Confrontations Europe qui est devenue un beau réseau d'hommes et de femmes d'horizons divers, de sensibilités différentes, de plusieurs pays d'Europe. Mais c'est aussi dans les groupes de travail que la nouvelle présidence trouvera un vivier de « militants » pour consolider l'association et lui permettre d'être présente sur les chantiers en débat dans l'agenda communautaire. Elle trouvera aussi des interlocuteurs de haut niveau dans le comité de parrainage de l'association, prestigieux, composé de 232 personnalités, et qui s'est encore enrichi avec l'arrivée d'Yves Perrier et Loïc Armand, Giles Merrit ou Anna de Palacio... Ce n'est pas une liste pour faire beau, c'est un endroit unique où se côtoient et débattent des chefs d'entreprises, syndicalistes, élus régionaux ou européens, intellectuels et économistes, institutionnels. Un lieu d'excellence en quelque sorte, assorti de deux conseils d'orientation, un à Paris et un à Bruxelles. Philippe et Claude, fiers du travail accompli, seront des « conseillers » précieux et apporteront leur soutien aux efforts de gouvernance pour que Confrontations Europe reste ce laboratoire de démocratie participative qu'elle est devenue au fil des ans et innove la société européenne toute entière.

1) Voir la nouvelle gouvernance (présidence et bureau, conseil d'administration, parrainage et ses deux conseils d'orientation) sur le site [www.confrontations.org](http://www.confrontations.org)



Jean-Paul Bailly,  
vice-président



Olivier Fréget,  
vice-président



Hervé Jouanjean,  
vice-président



Bernadette Vergnaud,  
vice-présidente

conseiller spécial du commissaire Michel Barnier. Nous avons été parmi les précurseurs des travaux visant à ouvrir une nouvelle perspective de croissance durable et solidaire par la promotion du capital humain, une stratégie de compétitivité industrielle fondée sur la coopération, un pacte de solidarité énergétique européen<sup>3)</sup>, et la transformation du système financier au service de l'investissement à long terme. Des priorités développées dans le livre *Europe, réveille-toi* de Philippe Herzog qui propose un véritable projet de reconstruction, soutenu dans un appel que deux cents personnalités<sup>4)</sup> ont signé. Nous voulons consolider l'Union dans ses trois

cercles interactifs, à 18, à 28 (avec le Royaume-Uni) et au-delà pour associer les pays de la grande Europe, la Turquie ou les pays de la Méditerranée autour de ces priorités, et construire une politique extérieure. Car l'Europe, qui reste un beau projet dans le monde, doit en même temps devenir un trait d'union entre les

## Un véritable projet de reconstruction

grandes régions aujourd'hui interdépendantes et qui ont besoin de coopérations. Ainsi Confrontations Europe s'est ouverte à l'Afrique qui aspire à de nouvelles relations avec l'Europe, comme nous avons pu le

vérifier lors du « Sommet de la société civile UE/Afrique » organisé avec un réseau d'acteurs très divers à Bruxelles en mars 2014<sup>5)</sup> et qui sera prolongé par des Entretiens Eurafricains en 2015 en Afrique.

Autant de chantiers travaillés dans nos groupes avec nos partenaires, relayés dans nos publications et sur notre site, débattus dans les rencontres à Paris et Bruxelles et les conférences dans différentes régions d'Europe. Aujourd'hui l'association est toute entière mobilisée sur les **Assises européennes du long terme** qui fédéreront les acteurs du monde de l'industrie et de la finance les 3 et 4 décembre à Bruxelles pour un dialogue avec les nouvelles institutions avec l'ambition d'élaborer un plan

d'action 2015-2020 visant à valoriser et financer les investissements capables de relancer la croissance et l'emploi.

Confrontations Europe va poursuivre son action dans la continuité et le changement « *pour mieux rester Confrontations Europe* » a déclaré Marcel Grignard. Qu'il soit assuré que Philippe et moi resterons des compagnons de route.

**Claude Fischer**  
Présidente d'honneur  
Confrontations Europe

3) Confrontations Europe prépare avec ASCPE-Les Entretiens Européens une conférence en octobre 2014 sur « Le financement de l'électricité décarbonée sur le marché européen ».

4) Voir « L'Appel des 200 » sur le site [www.confrontations.org](http://www.confrontations.org)

5) Voir les actes sur le site [www.confrontations.org](http://www.confrontations.org) et la synthèse en page 24.

# CONFRONTATIONS EUROPE OU L'UNION INTERROGÉE

« En écoutant Claude Fischer faire un rappel historique de l'association et de ses différentes dénominations, une chose m'a frappé. À quel point l'association faisait écho à la belle définition que Stanley Hoffman, le sociologue américain, donnait de l'Europe... » nous écrit l'avocat Olivier Fréget, élu vice-président de l'association lors de l'AG.

L'Europe se voit toujours mieux de l'extérieur. Il ne faut pas s'étonner que cela puisse être un ami américain qui l'ait peut-être le mieux défini. Aujourd'hui encore, le regard de nos amis africains, sud-américains ou les incompréhensions des asiatiques sur la chose bizarre que nous avons inventée en 60 ans peuvent nous dire davantage sur ce que nous sommes que nos ratiocinations nationales. Sans doute, à l'égard de la démocratie, de ce régime bizarre qu'inventaient à tâtons les Grecs, leurs voisins ont-ils eu d'ailleurs la même fascination/répulsion que le reste du monde a aujourd'hui face à ce que

nous inventons : une institution sans plans prédéfinis, en lutte avec elle-même et les nations qui la composent, mais si délicieusement jeune, nouvelle, porteuse d'espoir d'unification de l'Ancien (les nations) et du Moderne (tout le reste...).

### Conscience

J'en viens à Stanley Hoffman et sa définition. Stanley Hoffman définit « l'Europe comme le continent de la vie interrogée ». Je crois qu'il n'existe pas de plus belle définition de l'Europe et que l'association est comme une projection de cette définition. « Confrontations », je la vois ainsi comme le (encore petit)





**Airs de Bizet, de Mozart, de Rossini... Emmanuel Forest, Claude Fischer, Odile Heimburger (photo ci-dessous) et la pianiste Akiko Koizumi ont mis tout leur cœur et leur talent pour offrir un impromptu musical fort apprécié par l'auditoire. Nos remerciements chaleureux à Emmanuel Forest, DG adjoint en charge des Affaires institutionnelles et européennes du Groupe Bouygues, qui a accueilli l'AG au siège du groupe.**

continent de l'Union européenne interrogée. Une Union interrogée, mais pas une Union vilipendée, interrogée par une société civile qui réclame sa part de « conscience » dans cette réalité qu'est devenue l'Union.

À écouter toujours Claude, de « Confrontations pour une conflictualité ouverte, viable, créative » à « Confrontations Europe » pourrait ainsi ne

courir qu'une seule interrogation : comment, en « conscience », combiner démocratie et liberté individuelle ? Comment en « conscience » protéger ceux qui en ont besoin sans instituer des rentes et empêcher tout mouvement ? Comment donner à « l'égalité des modernes » de Benjamin Constant enfin sa chance ? Comment en « conscience », confronter les multiples appartenances de l'individu européen (religion, idéologies, terroir, nation, espace, maintenant vie numérique...) et redonner au collectif de la portée, faire de « notre presque-île du continent asiatique » (Valéry) un espace de circulation... et de joie ?

### Renaissance

Pourquoi cette insistance sur ce mot « conscience » ? « Conscience », on le sait est le mot qui caractérise la Renaissance (pas la carolingienne, l'autre, pour ceux qui aiment la pluralité des « Renaissance », mais pour moi, il n'en

## Contribuer à la nouvelle renaissance dont ont besoin l'Europe, l'Union, les nations et les Européens

existe qu'une). C'est à travers ce mot que se constitue l'individu européen d'abord face à Dieu puis pour l'expulser et entrer enfin dans le dialogue horizontal, égal, fraternel entre individus, donc dans « la confrontation », la concurrence des idées, et... le tragique, c'est-à-dire cette situation de l'homme sans certitudes et ballotté par les événements. Donc « Confrontations » est ce lieu qui réunit ceux dont « la loi est d'instituer leur propre loi » (Cornelius Castoriadis), sans certitudes absolues, sans le support d'aucune bible, pour faire face à un monde incertain.

À cet égard, il est d'ailleurs intéressant de voir combien les fondateurs de Confrontations étaient

tous des hommes ayant accepté de rompre avec un « catéchisme », qu'il soit trotskiste, maoïste, marxiste-léniniste, ou... gaulliste. Michel Barnier, en tentant de convoquer de Gaulle au chevet de l'indépendance de l'Union, nous a donné un bel exemple prouvant qu'il faut toujours savoir « ré-enchanter » ses mythes (avant que Claude – et Emmanuel Forest – ne nous donnent la preuve orale qu'il faut aussi savoir les chanter...). Alors, certes, le passage de témoin auquel nous assistons n'est en rien un appel à la renaissance de l'association. Elle est florissante, ne serait-ce ses finances qui peuvent nous préoccuper mais cela n'est que modérément important. Non, il me semble que ce passage de témoin vise à permettre à l'association de contribuer à cette nouvelle renaissance dont ont besoin l'Europe, l'Union, les nations et les Européens. À certains égards, la crise actuelle pourrait bien faire penser à la Grande Peste du XIV<sup>e</sup> siècle.

### Fondation

Alors, si ce passage de témoin ne vise pas à une renaissance de l'association, il pourrait bien, cependant, être le masque de la création d'une « fondation ». Je crois que, malicieusement, lorsque Philippe Herzog évoquait récemment dans une de ses interventions la figure d'Isaac Asimov, un autre auteur américain, il avait à l'esprit cette idée que tant lui que Claude pourraient bien être un peu notre « Hari Seldon », devenir les « sages actifs » d'une association en plein essor, qui, à mi-chemin entre le monde et une tour de guet, pourront toujours tenter d'influencer le cours de Confrontations Europe pour le cas où

celle-ci viendrait à entrer dans un « cycle de décadence ».

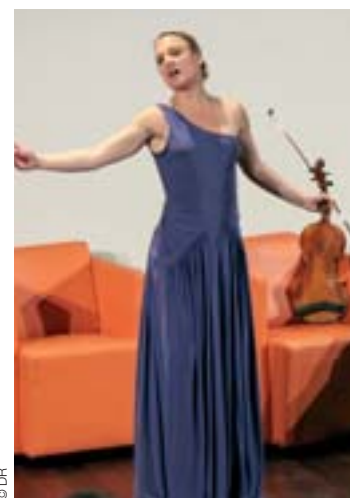
Qui donc n'a d'ailleurs pas remarqué que, comme Hari Seldon, le personnage de fiction imaginé par Isaac Asimov et inventeur des « Fondations », Philippe était un mathématicien statisticien ? À la différence d'Hari, cependant, Philippe n'a jamais cru qu'il soit possible de prédire le futur à l'aide d'équations mathématiques décrivant le comportement global des êtres humains. Et parce que le comportement global n'est ni prévisible, ni planifiable « Confrontations Europe » doit rester ce lieu de concurrence, par les mérites, des idées.

Concurrence, un autre mot à la fois latin et si européen... proche de « confrontations ». On l'oublie souvent, voire on l'ignore. « Concurrence » veut seulement dire « courir avec », et non, comme nos amis américains le croient trop souvent « courir contre ».

C'est ce qui nous différencie d'ailleurs en partie d'eux et ce qui fait l'originalité du projet européen : faire du maintien de la possibilité du « courir avec », libre, non faussé, une fin politique en soi.

**Olivier Fréget**

Vice-président  
Confrontations Europe



**Avec le talent de la soprano Odile Heimburger, le « Salut à la France », de Donizetti est devenu un « Salut à l'Europe ».**

# VIVE LE MÉCÉNAT !


**C**onfrontations Europe a un modèle économique original qui repose essentiellement sur ses membres et partenaires, leurs cotisations et leurs contributions. Depuis quelques années, celles-ci représentent trois quarts du budget de l'association, un quart étant abondé par des subventions européennes : un soutien aux Entretiens Economiques Européens de la DG EMPL, et une subvention de fonctionnement de la DG EACEA. Deux subventions importantes, plus de 400 000 euros, qui ont été un véritable appel d'air et boosté l'association... mais ce qui, paradoxalement l'a conduite à une sorte de « crise de développement ». Le budget de l'association a atteint des sommets à 1 800 000 euros depuis 3 ans. Un soutien qui par ailleurs a pesé sur l'organisation, la réponse aux appels d'offre et la réalisation des dossiers représentant de véritables casse-tête, sans parler des relances bureaucratiques et autres audits pour justifier des dépenses... qui épuisent (et humilient). Mais après avoir refusé notre demande pour les EEE de 2013-2014, la Commission européenne a rejeté la subvention de fonctionnement et décidé – de fait –



Edouard de Lencquesaing, trésorier de l'association, a présenté le budget lors de l'AG

de priver Confrontations Europe de 1/5<sup>e</sup> de son budget, fragilisant notre modèle économique. Pourquoi ? Trop d'associations françaises seraient bénéficiaires, « il faut que ça tourne ! »... Sans juger du choix de la Commission de financer trente-quatre associations européennes en 2014<sup>(1)</sup>, on s'interroge sur ses critères, quand Confrontations Europe, seule association française d'économie politique mobilisant les entreprises, n'a eu de cesse de faire connaître les travaux de la Commission, de la défendre quand elle était vilipendée, de conseiller (bénévolement) – avec Philippe Herzog – le commissaire Michel Barnier, ou de l'associer à tous les débats publics qu'elle a organisés sur l'emploi, l'énergie, l'in-

dustrie ou encore tout récemment sur le dialogue avec l'Ukraine et la Russie...

Confrontations Europe va aujourd'hui mobiliser son réseau pour faire face à ses responsabilités et engagements. C'est un budget de 1 695 000 euros que notre nouveau trésorier, Edouard de Lencquesaing, a proposé à l'AG pour continuer à déployer nos activités et peser dans le débat public européen. Déjà, de nouveaux amis et partenaires nous ont rejoint cette année, et convaincue que les citoyens et les acteurs de la société civile, les entreprises et les régions, les écoles et universités, ont un rôle important à jouer pour contribuer à reconstruire l'Europe, l'association appelle toutes celles et ceux qui veulent s'engager avec nous à soutenir nos activités et y participer. Aux États-Unis, cela s'appelle le mécénat ! Grand ou petit, il viendra consolider Confrontations Europe. Vive le mécénat ! 

**Claude Fischer**  
Présidente d'honneur  
Confrontations Europe

<sup>1)</sup> On trouvera le tableau des subventions accordées par la Commission en 2014 [http://eacea.ec.europa.eu/europe-for-citizens/selection-results/comm-c201-2013-selection-results-structural-support-for-european-public-policy-research\\_en](http://eacea.ec.europa.eu/europe-for-citizens/selection-results/comm-c201-2013-selection-results-structural-support-for-european-public-policy-research_en)

## Versez vos dons à l'association



Votre don viendra alimenter les fonds associatifs de Confrontations Europe et vous donnera droit à un reçu fiscal et une déduction d'impôts à hauteur de 66 %. Versement par chèque à l'ordre de Confrontations Europe à faire parvenir à Christine Gauffreteau à l'adresse suivante :  
**Confrontations Europe,**  
**227, bd Saint-Germain,**  
**F-75007 Paris**

### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à *Confrontations Europe La Revue*

Nom, Prénom : .....

Profes. qualité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Fax : .....

E-mail : .....

*Confrontations Europe La Revue* (4 numéros par an) ..... 28 €

Bulletin à envoyer avec votre règlement à l'ordre de Confrontations Europe à l'adresse suivante :  
Confrontations Europe, 227, boulevard Saint-Germain, F-75007 Paris

### CONFRONTATIONS EUROPE LA REVUE

227, boulevard Saint-Germain, F-75007 Paris. Tél. : 00 33 (0) 1 43 17 32 83. Fax : 00 33 (0) 1 45 56 18 86. Courriel : [confrontations@confrontations.org](mailto:confrontations@confrontations.org). Internet : [www.confrontations.org](http://www.confrontations.org).  
Directeurs de la publication : Claude Fischer, Philippe Herzog.  
Directrice de la rédaction : Catherine Véglio-Boileau. Chefs de rubrique : Carole Ulmer (Conjoncture et Politiques européennes), Anne Macey (Emploi, Entreprise, InduServices), Marie-France Baud (Financement de l'économie), Claude Fischer (L'Europe en devenir), Catherine Véglio-Boileau (L'Europe et le monde), Philippe Herzog (Société et civilisation), Claude Fischer (Vie de l'association). Secrétaire de rédaction : Juliette Aduayom. Réalisation : C.A.G., Paris. Imprimé en France. © Illustration de couverture : Valdis Torms / Fotolia.com. Commission paritaire n° 0409 P 11 196. N° ISSN : 1955-7337



## Innover au service de la société

Air Liquide est leader mondial des gaz pour l'industrie, la santé et l'environnement, présent dans 80 pays avec près de 50 000 collaborateurs. Oxygène, azote, hydrogène, gaz rares sont au cœur du métier d'Air Liquide, depuis sa création en 1902. À partir de ces molécules, Air Liquide réinvente sans cesse son métier pour anticiper les défis de ses marchés présents et futurs, et explore tout ce que l'air peut offrir de mieux pour préserver la vie.



## ULULE, LA PLATEFORME EN LIGNE QUI DONNE VIE AUX BONNES IDÉES

Arnaud Burgot et Alexandre Boucherot,  
cofondateurs de Ulule.



C. Doutré // CAPA Pictures

### Comment vous est venue l'idée de créer votre plateforme de financement participatif ?

**Alexandre Boucherot :** Lorsque nous avons lancé Ulule en 2010, mon entourage était plutôt sceptique et se demandait si les

internautes allaient financer en ligne des projets d'inconnus. Or, le public a immédiatement adhéré à ce nouveau modèle et s'est mobilisé pour financer plusieurs projets.

### Quels types de projets peuvent être financés sur Ulule ?

**Arnaud Burgot :** Ulule permet le financement de toutes sortes de projets : créatifs comme l'enregistrement d'un album de musique, innovants comme un produit high-tech, solidaires comme une mission

humanitaire... Tous ces projets originaux peuvent voir le jour grâce à la contribution des internautes qui les relaient sur les réseaux sociaux.

*« BNP Paribas est engagé à nos côtés pour favoriser l'éclosion du financement participatif en France. »*

**Vous ne financez pas directement les projets et vous vous appuyez sur une grande banque. Pourquoi ?**

**Alexandre Boucherot :** C'est d'abord une rencontre avec notre partenaire financier qui nous a accueillis dans son premier Pôle Innovation parisien. Il a parfaitement compris nos problématiques de paiement en ligne et le modèle innovant de notre société. Aujourd'hui, notre banque s'est engagée à nos côtés pour favoriser l'éclosion du financement participatif en France.

### ULULE EN QUELQUES CHIFFRES :

1<sup>ER</sup> SITE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF EUROPÉEN 

PRÉVISION DE CROISSANCE EN 2014 **+188%** 

5 000 PROJETS FINANCÉS PAR DES INTERNAUTES DANS PLUS DE 130 PAYS 

**7,4 MILLIONS COLLECTÉS EN 2013** 

[www.ulule.com](http://www.ulule.com)

**BNP Paribas s'engage à financer 100 000 projets de TPE et PME en 2014.  
Vous avez un projet, venez nous en parler.**

Rendez-vous sur [bnpparibas.net/entrepros](http://bnpparibas.net/entrepros)



**BNP PARIBAS** | La banque et l'assurance d'un monde qui change